

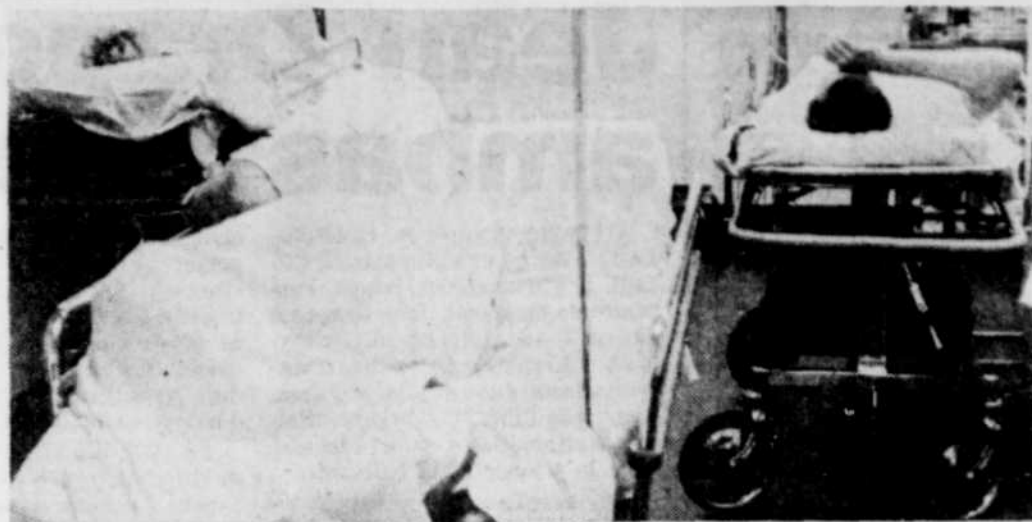
LES URGENCES NI PIRE, NI MIEUX

♦ "La qualité des soins dans les salles d'urgence des hôpitaux a considérablement diminué au cours des dernières années. La situation est critique. Il y a risque potentiel de mettre en cause la vie des patients".

par Damien GAGNON

Le docteur Pierre Fréchette travaille à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus de
Lire A-2, NI PIRE

● **LE FAMEUX ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE**
Page B-1



L'urgence ne remplit plus son rôle. Les infirmières ne font pas le travail pour lequel elles ont été préparées.

DOSSIERS

BAIE JAMES II PAS SI SIMPLE POUR BOURASSA

♦ Il se peut que Robert Bourassa manque de temps pour embrayer le projet de Baie James II. Les clients ne sont pas pressés de signer.

Page B-3

688-8080
Opération
Nez rouge
18:00 h
à
3:00 h

LE SOLEIL

Les Industries Tolbec Inc.
**TÔLE ÉMAILLÉE
TOLBEC**
Tél.: (418) 872-3738

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 1986
QUÉBEC, 90^e année, no 343

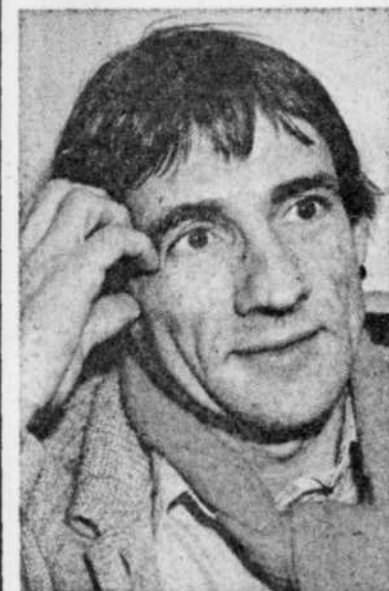
118 pages, 7 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$
1,00\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 1,15\$

ARTS ET SPECTACLES



DES IDÉES DE CADEAUX

♦ Livres d'art, disques jazz, disques classiques, essais politiques et littérature, des dizaines de suggestions de cadeaux "culturels".



YVON RIVARD SON PREMIER VRAI ROMAN

♦ Acclamé par la critique, "Les silences du corbeau" constitue le premier vrai roman écrit par Yvon Rivard, de son propre aveu. On parle même d'une autre facette du déclin de l'empire américain.



HAKAN HAGEGARD BARYTON AUTODIDACTE

♦ Le baryton suédois Hakan Hagegard, de passage à Québec cette semaine, a appris par lui-même ce métier où il excelle présentement. "Le récital offre ce qui manque si souvent dans notre société, un moyen de réflexion. Il devient ainsi la contrepartie de toutes ces choses faciles d'écoute que diffusent la radio et la télévision à longueur de journée", a-t-il dit. Ci-dessus en compagnie de Judith Ble-gen qui faisait aussi partie du récital de cette semaine.

Cahier E

RECHERCHE MÉDICALE

L'ONTARIO DEUX FOIS PLUS CHOYÉ

♦ Comparé au Québec, l'Ontario reçoit des grandes fondations nationales privées, plus que le double en subventions à des fins de recherche dans le domaine de la santé. C'est l'un des traits dominants d'une étude que vient de compléter le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) et que LE SOLEIL a pu parcourir.

par Roger BELLEFEUILLE

Cette analyse porte pour l'instant sur l'année 1983-1984. Non exhaustive, elle se contente, sans expliquer les écarts, de comparer entre les deux provinces le financement de la recherche médicale, tant par les pouvoirs publics que par les organismes sans but lucra-

tif d'envergure nationale et provinciale.

Par exemple, pour l'année de référence retenue, les fondations nationales ont versé au Québec \$8,9 millions contre \$22,7 en Ontario, une quote-part supérieure de \$14 millions pour ces voisins.

Pour les organismes suivants, parmi les principaux, la répartition s'établit ainsi:

Rejoint par LE SOLEIL à son siège social de Toronto, une porte-parole de l'Institut national du cancer a expliqué que l'écart entre les deux provinces en ce qui regarde

cet organisme subventionnaire s'explique tout simplement parce qu'il existe plus de chercheurs et plus de milieux de recherche en Ontario qu'au Québec.

Par ailleurs, cette étude met en relief une tradition bien ancrée dans le milieu anglophone, soit celui du recours à des fondations, formule que reprend à son compte depuis quelques années nombre d'établissements québécois du secteur para-public.

Toutefois, La Fondation du Québec pour les maladies du cœur est encore relativement lilliputienne à côté de son pendant ontarien, la Heart and Stroke Foundation. Pour 1983-84, cette dernière a

Lire A-2, ONTARIO

BÉNÉFICIAIRES	QUÉBEC	ONTARIO
Institut national du cancer	\$4,550,000	\$10,600,000
Fond. des maladies du cœur	2,000,000	10,600,000
Société d'arthrite	990,000	2,100,000
Fond. pour l'élite et colite	90,000	920,000
Ass. de sclérose en plaques	200,000	380,000
Société de la Croix-rouge	80,000	230,000

CERTAINS HÔPITAUX INCAPABLES D'ASSURER DES SERVICES EN LANGUE FRANÇAISE

♦ Des hôpitaux de l'Ouest de Montréal sont incapables d'assurer des services convenables en français, comme l'exige la loi 101. Affirmant qu'elle n'était pas au courant que des francophones n'avaient pu être servis en français dans le West-Island, la ministre de la Santé et des Services sociaux Thérèse Lavoie-Roux s'est engagée à faire enquête.

Page A-5

LA BONNE CHIÈRE

LE "BOSS" DES CUISINES DU HILTON

♦ A 33 ans, Jean Soulard règne en maître incontesté sur l'univers culinaire de l'hôtel Hilton à Québec. Les contraintes de la cuisine de masse ne l'empêchent pas d'exercer sa créativité. Et il ne se gêne surtout pas de mettre la main à la pâte, d'être près de son personnel.

Page C-1



SPORT

UN AUTRE BLESSÉ

♦ Un nouveau nom vient de s'ajouter à la longue liste de blessés des Nordiques. Mario Gosselin devra manquer les deux prochains matchs. Et encore une fois pour une question de doigt.

MÉTÉO



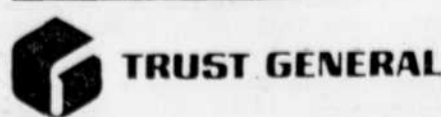
Ensoleillé avec passages nuageux. Vents devenant modérés causant un peu de poudrerie. Max.: près de -13. Demain: beau et plus doux.

Détails, page G-8

SOMMAIRE

Annonces classées	 D-5 à D-14, G-8 à G-11
Arts	 Cahier E
Bonne chère	 Cahier F
Bridge	 D-13
Carrières	 G-2 à G-7
Crayons de soleil	 S-10
Décès	 G-12, G-13
Dossiers	 Cahier B
Economie	 C-6
Editorial	 B-4
Habitat	 Cahier D
Horoscope	 G-12
Monde	 B-6 à B-9
Mot fléché	 G-10
Mots croisés	 G-10
Mot mystère	 G-10
Où aller à Québec	 E-12
Patron	 D-13
Tourisme	 Cahier C

ENRICHISSEZ
VOS
PLACEMENTS!



DÉPÔTS GARANTIS

9 3/4% 8 3/4% 8 1/2%

5 ans intérêt annuel 2 ans intérêt annuel 15 mois intérêt échancier

Taux sujets à confirmation

1/8% pour les personnes âgées de 60 ans et plus

sur les certificats de dépôt garantis 1 à 5 ans

FONDS DE PLACEMENT*

Actions canadiennes	10,6%
Obligations	16,9%
Hypothèques	13,3%
Actions américaines	18,1%

*Rendement du 1^{er} décembre 1983 au 30 novembre 1986

BÉNÉFICES PLUS

7,18% 10 000\$ et plus

Bénéfices Plus: un compte d'épargne performant parce que vous profitez d'intérêt plus élevé selon votre solde moyen mensuel. Le taux de palier de 10 000\$ et + est un taux basé sur les taux du marché monétaire et calculé quotidiennement.

Succursales:

Québec:
1091, chemin St-Louis, 688-0630
Place Fleur-de-Lys, 522-4618

Lévis:
Les Galeries Chagnon, 833-4450

Conseillers:
Québec: 527-3332 • Thetford-Mines: 335-3325



Notre médecine à un point tournant, selon le Dr Pierre Fréchette, médecin-coordonnateur à l'urgence.

NI PIRE (suite de la première page)

puis 15 ans. En juillet dernier, il a été nommé médecin-coordonnateur à l'urgence et à l'admission, une des mesures prévues dans le plan de désengorgement des urgences annoncé en mars dernier par la ministre Thérèse Lavoie-Roux.

Il y a longtemps que la situation est inacceptable a affirmé le docteur Fréchette au cours d'une entrevue au *SOLEIL*. Pour lui, une salle d'urgence en santé, c'est une salle d'urgence où des infirmières sont disponibles pour intervenir rapidement face à une grosse urgence.

Il soutient que c'est loin d'être le cas. Tous les employés à l'urgence travaillent sans relâche. Tout le monde est débordé. Cette situation existe depuis sept ou huit ans.

Le désengorgement un prérequis

Pour le docteur Fréchette, le désengorgement des salles d'urgence est un prérequis à la qualité des services. Présentement, à l'Enfant-Jésus, la salle d'urgence est tout aussi engorgée qu'il y a un an. M. Fréchette a confiance que les mesures annoncées en mars dernier par le gouvernement amélioreront la situation. Mais il faudra attendre encore plusieurs mois avant dans voir l'impact.

Dans le contexte actuel fait remarquer le docteur Fréchette, l'urgence ne remplit plus son

rôle. Les infirmières ne font pas le travail pour lequel elles ont été préparées, soit de répondre à des urgences. Elles s'occupent de patients qui attendent qu'un lit se libère.

"Je crois en la médecine d'urgence. On ne peut freiner cette médecine. On peut se priver de se faire traiter une dent, mais on ne peut remettre à plus tard le traitement d'une jambe fracturée".

M. Fréchette constate que dans les hôpitaux, on dépense de plus en plus d'argent à faire de moins en moins les choses qu'il faudrait faire. Il n'existe pas de ressources intermédiaires entre l'hôpital et la maison. Il s'interroge aussi sur les investissements qui n'ont pas été faits à la bonne place au cours des dernières années pour des raisons politiques.

L'hôpital de l'Enfant-Jésus sera doté d'une unité d'un jour en médecine. Cette unité permettra d'améliorer la situation croit le docteur Fréchette. Des malades passeront la journée à l'hôpital. Ils viendront chercher les soins dont ils ont besoin et ils retourneront chez eux le soir.

Pour le docteur Fréchette, notre médecine est à un point tournant. A son avis, on se dirige vers une certaine forme de privatisation. On aura alors une médecine pour les riches et une médecine pour les pauvres. ●

Jean Drapeau est nommé ambassadeur à l'UNESCO

OTTAWA (d'après PC et LE SOLEIL) - Tel que l'annonçait LE SOLEIL il y a quelques temps, l'ex-maire de Montréal, Jean Drapeau, âgé de 70 ans, entreprend une carrière internationale, celle d'ambassadeur du Canada à Paris, auprès de l'UNESCO (Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture).

La nouvelle a été confirmée, en fin d'après-midi hier dans la capitale fédérale, par le bureau du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, qui se trouve actuellement à Bruxelles. Rejoint peu après, M. Drapeau se montrait avare de commentaires. Il n'a pas voulu préciser au *SOLEIL* s'il avait des objectifs spéciaux en allant remplir ses nouvelles fonctions. "Quand on devient ambassadeur, il faut suivre les directives de son gouvernement, ce que je ferai à la lumière des informations que je recevrai. Je ne puis rien dire d'autre pour l'instant, sinon que cette nomination est un grand honneur pour moi."

Depuis la retraite de la vie publique de celui qui a dirigé les destinées de la ville de Montréal pendant un quart de siècle, les rumeurs voulaient que le gouvernement canadien lui confie une mission internationale.

L'ex-maire de Montréal, qui a fait de Montréal une ville internationale en y amenant l'Exposition universelle en 1967 et les Jeux

olympiques d'été en 1976, a reçu de nombreux honneurs et titres de distinction. En 1965, il a reçu un trophée des ministères du Commerce et de l'Industrie des dix provinces du Canada à titre de canadien ayant le plus contribué au développement industriel du pays.

En 1967, il a obtenu la médaille de l'Institut royal d'architecture du Canada. La même année, il recevait des mains du Gouverneur général le titre de Compagnon de l'Ordre du Canada.

En 1984, c'est la France qui reconnaissait ses mérites en le faisant commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

De 1967 à 1971, M. Drapeau a été représentant du Canada au Bureau international des Expositions à Paris.

Montréalais de naissance, avocat admis au barreau en 1943, M. Drapeau s'est d'abord fait connaître par sa participation à une enquête sur la moralité à Montréal, présidée par Me Pacifique Plante.

Il a obtenu des doctorats honorifiques de l'Université de Moncton (1956); de l'Université de Montréal (1964); de l'Université McGill (1965); des universités Loyola et de la Nouvelle-Orléans (1966); des universités Laval et Sir George Williams (1967).

Le nouvel ambassadeur du Canada à l'UNESCO, entre immédiatement en fonction et succède à M. Ian C. Clark. ●



Une nouvelle carrière commence pour l'ex-maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Les syndicats du secteur public se réunissent pour faire le point

♦ MONTREAL (PC) - Différents syndicats se réunissent aujourd'hui pour faire le point sur les négociations et sur l'opportunité de faire la grève, au lendemain de pourparlers intensifs entre les trois centrales (CSN, CEQ et FTQ) et les représentants patronaux et gouvernementaux.

Une rencontre entre la CSN et les représentants du Conseil du Trésor était prévue à 18h00 hier pour discuter des salaires. La FTQ attendait une réponse du gouvernement à sa contre-proposition salariale déposée hier après-midi et la CEQ entend déposer sa contre-proposition aujourd'hui.

La contre-proposition de la FTQ se veut une réponse aux dernières offres gouvernementales. Son contenu n'a pas été dévoilé publiquement. M. Henri Massé, coordonnateur des négociations du secteur public pour la FTQ, a cependant indiqué que la centrale y demandait la pleine indexation des salaires.

Le gouvernement a déposé jeudi à l'Assemblée nationale de nouvelles offres à ses 300,000 salariés pour

1987 et 1988 tout en laissant tomber une bonne partie de la récupération de \$100 millions qu'il exigeait d'abord. Ces offres, tout comme celle faite pour 1986, sont de l'ordre de 3.5 pour 100 pour chacune des deux années subséquentes. Le gouvernement offre plus aux bas salariés qui pourront recevoir des hausses allant jusqu'à 5.4 pour 100 en 1987 et 4.4 pour 100 en 1988.

Des délégués des quatre fédéra-

tions du secteur public de la CSN se réunissent aujourd'hui et demain pour faire le point sur les négociations et voir, dans le cas du secteur des affaires sociales, s'il y a lieu de défer la loi 160 et de déclencher un arrêt de travail.

A la CEQ, une porte-parole a parlé d'impasse en ce qui a trait à la tâche. Une rencontre jeudi soir n'a rien donné, le gouvernement ne

voulant pas mettre plus d'argent pour résoudre le problème.

Tous les syndiqués des trois centrales, tant du secteur public que du secteur privé, sont conviés demain à une importante manifestation pour souligner leur insatisfaction avec le premier ministre Robert Bourassa et son gouvernement, un an après sa reprise du pouvoir. Le ralliement a lieu à midi au Champ-de-Mars. ●



Le Soleil, Jean Vallières

Drucker à Québec

"Et ti-père, il est toujours là?" C'est la première question que nous posait Michel Drucker, l'animateur de l'émission "Champs Elysés" en nous accueillant hier, en fin d'après-midi, dans sa suite du château Frontenac. Se rappelant avec affection sa première visite à Québec dans le cadre du Carnaval de Québec il y a plus de quatre ans déjà, celui qui rejoint plus de 12 millions de téléspectateurs dans 26 pays chaque semaine, arrivait tout juste de New-York où il a réalisé une entrevue avec la comédienne américaine Jane Fonda pour une de ses prochaines émissions. Il est installé à Québec jusqu'à mercredi pour enregistrer l'émission de Noël de sa série télévisée que les Européens verront samedi soir prochain et qui sera diffusée le lendemain dans le cadre des "Beaux Dimanches" de Radio-Canada, le 21. Venu à Montréal enregistrer sa première émission de "Champs Elysés" québécoise il y a trois ans au studio 42 de Radio-Canada, cette fois-ci il tenait absolument à la faire à Québec qui ne lui rappelle que de bons souvenirs. "Les gens de Québec sont tellement chaleureux, accueillants que je n'ai jamais oublié mon premier séjour". (Samedi le 20, Yves Bernier racontera l'entrevue réalisée avec "le plus Québécois des Français", comme le dit souvent Jean-Pierre Ferland).

Une semaine à l'Olympia à l'automne, pour Daniel Lavoie

♦ PARIS (PC) - Le chanteur Daniel Lavoie, poursuivant une brillante carrière en France après le succès de sa chanson *Ils s'aiment*,

se produira durant une semaine, en septembre ou octobre 1987, sur la scène de l'Olympia.

Ce sera sa première à l'affiche

du célèbre music-hall parisien. Lavoie va passer les fêtes de fin d'année à Montréal et il doit revenir fin janvier en France, pour une série de récitals.

par Jean-Paul BURY

1985, Lavoie vient d'enregistrer à l'une des émissions vedettes de TF-1, Grand Public, avant de regagner Montréal samedi.

"Je n'ai jamais rêvé de l'Olympia car pour moi c'était inattaquable. Je suis très heureux mais je n'arrive pas trop à y croire", a-t-il déclaré depuis son refuge parisien, un petit hôtel des Champs-Élysées où il descend en fidèle client depuis 12 ans.

Daniel Lavoie va passer les fêtes de fin d'année à Montréal et il doit revenir fin janvier en France, pour une série de récitals.

Lavoie, que nombre de critiques français présentent comme un chanteur québécois pure laine, a été Disque d'Or en France, en 1985, avec 750,000 exemplaires vendus de *Ils s'aiment*. Chez Pathé, sa maison de disque en France, on assure que son nouveau titre *Je voudrais voir New York* prend aussi le chemin du succès. ●

Lotos

LA QUOTIDIENNE
tirage du 12 décembre
1-1-8
0-4-7-9

6/36
2-7-8-11-18-25
(complémentaire)
13

mise-tôt: 11-22-32-36

MINI-LOTO
816470 gagnent \$50,000
16470 gagnent \$5,000
6470 gagnent \$250
470 gagnent \$25
70 gagnent \$5

PROVINCIAL
4915290 gagnent \$500,000
915290 gagnent \$50,000
15290 gagnent \$1,000
5290 gagnent \$100
290 gagnent \$25
90 gagnent \$10

81647 gagnent \$1,000
8164 gagnent \$100
816 gagnent \$10

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333
Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00
ANNONCES CLASSÉES: 647-3311
Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30
RÉDACTION: 647-3394
Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00
Samedi: de 12h00 à 23h00
Dimanche: de 14h00 à 23h00
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30
Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

ONTARIO

pu verser \$10.9 millions pour la recherche, alors que l'organisme québécois n'a offert que \$900,000.

Globalement, ces fondations privées ont soutenu la recherche médicale pour \$15.9 millions au cours de cette même année chez nos voisins, alors que cette contribution, ici n'a été que de \$2.5 millions.

L'apport gouvernemental

En somme, les fondations sans but lucratif d'envergure nationale et provinciale ont dépensé trois

fois plus en Ontario pour le financement de la recherche en santé qu'au Québec.

Avec la conséquence que les contributions respectives des gouvernements ne respectent pas du tout le même ordre d'obligation budgétaire face à ce secteur vital d'activité.

Dans les deux provinces, c'est le gouvernement fédéral qui demeure le principal bailleur de fonds avec des déboursés respectifs de \$48.7 et \$60.8 millions au Québec et en Ontario.

Mais au Québec, c'est le trésor public qui vient au deuxième rang (\$26.1 millions), alors que le gouvernement ontarien, chez lui, n'occupe que la troisième place (\$15.4 millions) à cet égard. Il est devancé par la philanthropie privée qui injecte \$44.3, alors qu'au Québec le financement par cette source n'est en comparaison que de \$13.9 millions.

Les constatations de cette étude, la première du genre semblable-t-il, serviront au Fonds qué-

bécois de la recherche en santé du Québec à chercher d'autres sources de financement que ce soit dans l'entreprise privée ou auprès d'organismes publics.

Le FRSQ est le principal organisme subventionnaire dans ce champ au Québec. Mandataire du gouvernement provincial, son principal bailleur de fonds, il épaula 28 programmes de recherche. Il a distribué l'an dernier plus de \$28.7 millions en subventions et bourses d'études. ●



Hier midi, le comité de négociation lançait le mot d'ordre de grève aux quelque 155 membres des quatre syndicats des employés des traversiers.

Grève illégale, hier, du service des traversiers

♦ Tout service a été interrompu, hier après-midi, aux traversiers de Québec-Lévis, Baie-Comeau-Matane, Godbout et Sorel, après que les quatre syndicats (CSN) eurent déclenché la grève, accusant la Société des traversiers du Québec de refuser de négocier.

par Pierre ASSELIN

La grève, annoncée depuis plusieurs jours, avait d'abord été annulée en prévision des deux rencontres de négociations prévues pour mercredi et jeudi. Mais hier midi, le comité de négociation lançait le mot d'ordre de grève aux quelque 155 membres des quatre syndicats.

Selon le représentant syndical, M. Jacques Verret, le porte-parole de la société, M. Jules Lapierre, aurait décidé de se retirer des négociations et ne se sentirait pas concerné par le "sprint" des négociations actuellement en cours dans le secteur public. M. Verret soutient aussi que la société refuse d'engager les discussions sur les clauses importantes de la convention.

Par contre, à la Société des traversiers, le vice-président aux affaires juridiques, M. Jocelyn Fortier, soutenait qu'il y avait bel et bien eu négociation, les mercredi et jeudi 10 et 11 décembre, entre les deux parties, mais que les représentants syndicaux ne voulaient discuter du chapitre des activités syndicales.

Grève illégale

La grève d'hier était illégale, ce qu'ont reconnu les dirigeants syndicaux. Ni l'employeur ni le Conseil des services essentiels n'ont en effet reçu l'avis de sept jours franc que prévoit la loi. Le conseil émettait, hier, un commu-

niqué exigeant le retour immédiat au travail des employés, faute de quoi les syndicats et l'employeur seraient convoqués, dès lundi matin, à une audience publique, au Loews Le Concorde, et des mesures de réparation pourraient être imposées.

Hier soir, le vice-président de la Société des traversiers du Québec, M. Patrice Saint-Amand, annonçait la reprise du service. Les lignes de piquetage ont été levées à 19h30. Des rondes intensives de négociations sont prévues pour toute la fin de semaine.

Il semble en fait que les deux

parties n'arrivent pas à s'entendre sur les règles du jeu de la négociation. Le syndicat voudrait qu'il y ait une plus étroite relation avec les négociations dans le secteur public. Il existe, toutefois, déjà une entente qui prévoit que les salaires sont négociés à la table nationale.

Après avoir longtemps refusé, la société avait finalement accepté de négocier avec les quatre syndicats CSN à une table commune. Il y a eu, jusqu'à maintenant, huit rencontres au cours des dernières semaines, depuis le début des discussions. ♦



Le service de traversier est revenu à la normale hier soir, lorsque les lignes de piquetage ont été levées.

Autre témoignage à l'enquête

L'agent qui a frappé Harvey semblait ivre

♦ LA MALBAIE - S'il n'a pas entendu tout ce qui se disait autour de lui lors des incidents du soir du 25 octobre, le conseiller syndical de la CSN Guy Boisvert a toutefois retenu des propos de l'agent Pierre Marceau avec qui Gaston Harvey s'est bagarré avant d'être arrêté et certaines remarques que les manifestants ont adressées au policier.

par Michel TRUCHON

Vingt-troisième témoin à l'enquête publique du coroner Robert Sansfaçon, Guy Boisvert devait être suivi dans le box par la présidente du Conseil central de la CSN de la région de Québec, Nicole Madore qui, elle aussi, participait au party d'Halloween des ex-employés du Manoir Richelieu, organisé pour se moquer de la fête qui avait lieu à l'hôtel. Mme Madore n'a pas eu connaissance de l'arrestation de Gaston Harvey, mais elle a vu un policier en uniforme pousser un homme en veston gris (identifié comme l'agent Pierre Marceau) et lui dire: "Arrête, c'est assez!". Ce qui a attiré l'attention de Mme Madore, c'est que l'homme était en veston un soir où il faisait froid. Elle n'a pas vu de coups de matraque.

Pour sa part, le conseiller syndical Guy Boisvert a souligné qu'au cours de cette manifestation calme, joyeuse et sans problème, il avait entendu l'agent Pierre Marceau crier aux manifestants: "T'avais rien qu'à aller travailler à \$4 de l'heure!"

Boisvert rapporte qu'on a aperçu le policier Marceau au début de la manifestation assis au pied d'un arbre, en face du local syndical de la rue Principale, à Pointe-au-Pic, et qu'à ce moment les syndiqués l'avaient interpellé en lui demandant ce qu'il faisait

là. Le conseiller syndical soutient que le policier a eu de la difficulté à se relever et qu'il titubait quand il s'est dirigé vers sa voiture. Pas d'éclairage dans le secteur

Il n'y avait pas d'éclairage de rue dans le secteur de la côte Bellevue ce soir-là, mais Guy Boisvert qui avait demandé aux marcheurs d'apporter des lampes de poche dit ignorer le pourquoi de la "panne" et encore moins la présence, à proximité, d'un disjoncteur dans un poteau. Selon un représentant du ministère des Transports, le système était en parfait état mais le commutateur, situé à environ trois mètres du sol, avait été abaissé. Une opération, selon lui, qui peut facilement se faire si une personne grimpe sur les épaules d'une autre.

La marche a donc eu lieu sans incident particulier, jusqu'à ce qu'il se produise un attroupement au pied de la côte Bellevue où des gens voulaient traverser pour rentrer chez eux.

Guy Boisvert, tout en s'occupant à faire reculer les manifestants, a connaissance que le ton monte un peu plus loin où se trouvent l'agent Pierre Marceau et Gaston Harvey, époux d'une des ex-employées du Manoir Richelieu. Il fait noir, mais pas suffisamment pour qu'il puisse remarquer les détails, dit-il. Selon lui, Gaston Harvey ne transporte pas de lampe de poche.

Le conseiller syndical n'entend pas exactement ce que les deux hommes se disent, mais il voit l'agent Marceau lever les deux mains et les appuyer au visage de Harvey: "Je suis certain que Marceau a frappé dans la figure. Une assez bonne frappe, plus qu'une poussée."

"Marceau, t'es saou!"

Gaston Harvey revient alors à la charge et empoigne l'agent Marceau par les revers de son veston, le poussant jusqu'à la voiture de police proche. C'est alors qu'interviennent trois agents en uniforme, des policiers de Québec, selon Boisvert. L'un d'eux empoigne le manifestant par l'arrière en le tenant par le cou et les deux autres lui tiennent les bras.

Disant qu'il s'est alors occupé à faire reculer les syndiqués parce qu'il ne voulait pas d'autre arrestation, Guy Boisvert n'a pas connaissance du reste de l'arrestation et il ne reverra jamais Gaston Harvey.

Ce qui ne l'empêche pas d'entendre des choses. Des syndiqués invectivent l'agent Marceau, lui disant notamment: "Marceau, t'es saou! Qu'est-ce que tu fais ici? Va donc plutôt payer ton compte au bar où tu dois \$58!"

Le policier, selon Guy Boisvert, réplique en criant: "J'ai pas peur, venez toute la gang, mais un par un!"

Le conseiller syndical s'en va alors à son bureau où tout le monde est très énervé et où certains commencent à paniquer. Il prend les dispositions pour joindre un avocat afin d'avoir des nouvelles de Gaston Harvey. Il apprendra un peu plus tard que le prisonnier a manifesté un malaise et qu'il a été conduit à l'hôpital. C'est Guy Boisvert qui conduira Mme Jeanne Harvey au Centre hospitalier de La Malbaie où, pendant plus d'une heure, on essaiera de se rendre auprès de Gaston Harvey.

L'enquête du coroner Robert Sansfaçon, qui s'annonce beaucoup plus longue que prévue, reprend lundi au palais de justice de La Malbaie. ♦

L'avocat de la SQ n'a pas aimé les propos de Mélançon à la télé

♦ LA MALBAIE (PC) - L'avocat de la Sûreté du Québec, Michel Proulx, n'a guère apprécié que le procureur de la CSN, André Mélançon, accorde une entrevue à l'émission Le Point, sur les ondes de Radio-Canada, jeudi soir.

Hier, devant le coroner Robert Sansfaçon, Me Proulx a blâmé l'avocat de la CSN pour avoir "commenté la preuve" soumise à l'enquête publique.

Me Mélançon s'est évidemment défendu d'avoir commenté la preuve ou d'avoir voulu transposer le débat sur un autre terrain que celui du palais de justice de La Malbaie.

Le coroner rassure

Les protestations de Me Proulx ont permis au coroner Sansfaçon de rassurer les parties.

"Je n'ai pas l'intention de me laisser influencer par quelque

déclaration, entrevue ou conférence de presse que ce soit."

Les audiences ont finalement repris normalement, sans autre mise en garde.

En entrevue, l'avocat de la CSN avait notamment parlé du rapport des quatre pathologistes qui ont témoigné à l'enquête publique. Il semblait assez catégorique quant au rôle de la prise de cou dans le décès de Gaston Harvey. ♦

Dossier des relations de travail du mont Grand Fonds

Des hommes d'affaires veulent la nomination d'un arbitre

♦ Des hommes d'affaires de Charlevoix lancent un SOS au premier ministre Robert Bourassa pour qu'il intervienne dans le dossier des relations de travail du mont Grand Fonds en procédant à la nomination d'un arbitre.

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

Le Code du travail prévoit que dans le cas d'une première convention collective on peut procéder à la nomination d'un arbitre pour déterminer les termes d'un premier contrat de travail. L'arbitrage implique que l'employeur perd la possibilité de décréter un lock-out tandis que les employés ne peuvent plus exercer leur droit de grève, justement ce que veulent éviter les hommes d'affaires de Charlevoix.

"L'arbitrage nous apparaît comme la seule issue possible pour que le mont Grand Fonds fonctionne normalement. Ça ne rétablira pas la paix sociale ni le climat de travail à Grand Fonds mais ça aurait pour effet de sécuriser l'industrie touristique", mentionne M. Jacques Lemire, un aubergiste de Pointe-au-Pic.

C'est l'Association touristique qui a convoqué la rencontre d'hier. Quelque 70 hommes et femmes d'affaires ont répondu à l'invitation.

Les dirigeants de l'Association leur ont alors expliqué la précarité de la situation dans laquelle ils se trouvent devant la grève de 48 heures en fin de semaine et la possibilité de plus en plus apparente d'un conflit illimité.

"L'industrie touristique serait lourdement affectée par un conflit de travail à Grand Fonds. Il n'y a pas que les aubergistes qui seraient alors en cause puisque la plupart des commerçants verraient leur chiffre d'affaires baisser devant une diminution de l'affluence touristique", explique M. Lemire.

On a convenu hier de faire par-

venir un télégramme au premier ministre pour réclamer l'intervention du ministre du Travail Pierre Paradis. De plus une pétition circulera dans la plupart des établissements commerciaux de la région pour appuyer les démarches des gens d'affaires.

Hier, on a procédé à la formation d'un comité spécial qui sera chargé de faire le suivi dans le dossier et de déterminer les prochaines actions. On veut entre autre obtenir l'appui des municipalités et des groupes socio-économiques de la région.

Les syndiqués démarrent une grève de 48 heures telle que décrétée cette semaine

♦ Les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs en loisir du mont Grand Fonds (CSN) ont érigé des piquets de grève à l'entrée de la station, hier soir à minuit, démarant ainsi une grève de 48 heures décrétée cette semaine.

Le mandat de grève a été voté à 74 pour 100 lors d'une assemblée générale tenue lundi soir. La quarantaine de travailleurs veulent fai-

re pression sur le propriétaire de la station de ski, M. Raymond Malenfant, pour qu'il accepte de signer une seule convention collective pour tous les employés de Grand Fonds.

Du côté de la partie patronale, on voudrait en arriver à l'ébauche de deux contrats de travail, soit un pour Charlevoix Ski, une société de gestion, et un autre pour Restau-

Aux antipodes

Des aubergistes ont rencontré cette semaine les travailleurs de Grand Fonds en présence de Raymond Malenfant pour obtenir plus d'informations sur leurs positions respectives. Cela les amène à dire aujourd'hui que les deux partis sont aux antipodes concernant le nombre d'accréditation syndicale reconnues à la station de ski. "Nous, on ne se prononce pas là-dessus. Qu'il y ait une ou deux conventions, c'est l'arbitre qui va le déterminer. Ce qu'on veut c'est que les gens puissent faire du ski cet hiver", déclare Pierre Marchand de

L'Association touristique

Jacques Lemire déclare que pour la CSN, la grève à Grand Fonds représente un objectif plutôt qu'un moyen d'action, "les syndiqués sont de bonne foi et ils écoutent leurs dirigeants. La CSN a délégué jusqu'à une dizaine d'officiers pour une assemblée où l'on retrouve une quarantaine de travailleurs. Ça démontre l'importance du dossier pour la centrale", affirme M. Lemire.

L'homme d'affaires dit que l'objectif de la CSN est d'en arriver à ce que les gens d'affaires du coin aillent pleurer sur l'épaule de Ray-

mond Malenfant pour qu'il se plie aux exigences des syndiqués. "On sait d'ores et déjà qu'il ne cassera pas. Nous sommes les otages d'un différent entre deux partis sur lesquels nous n'avons aucun contrôle."

Les trois dernières saisons de ski ont été désastreuses pour les aubergistes de la région en raison des mauvaises conditions climatiques. Le nouveau propriétaire du centre de ski a fait installer un système d'enneigement artificiel. L'Association touristique de Charlevoix a emboité le pas en investissant dans une campagne de publicité. "La contre-publicité engendrée par la menace de grève de cette semaine a commencé à avoir des effets. Nous avons enregistré quelques annulations. Ceux qui ont réservé sont inquiets et demandent à être rassurés. Il faut agir vite si on veut sauver la période des Fêtes", avance M. Lemire.

Quant aux chances de succès que pourrait avoir la demande d'intervention du premier ministre, M. Marchand fait part qu'on a discuté de la chose avec MM. Bourassa et Picotte et que ces derniers lui ont indiqué qu'ils seraient sensibles à des représentations des gens du milieu. On espère pouvoir assister à la nomination de l'arbitre au début de la semaine prochaine. ♦

Raymond Malenfant. La CSN a convoqué une nouvelle assemblée générale le lendemain et le mandat de grève a été reconfirmé.

L'incident de la veille n'en restera pas là puisque la CSN a indiqué qu'elle déposera des plaintes pour domination et entrave, en vertu des articles 12 et 143 du Code du Travail, contre les aubergistes et M. Malenfant. ♦



Les 27 députés présents à la rencontre d'hier ont discuté de l'organisation du sommet francophone, qui doit avoir lieu à Québec, en septembre 1987.

Lors d'une rencontre avec des députés libéraux Les conservateurs de la région évitent d'aborder le dossier linguistique

♦ Les députés conservateurs de la région de Québec, ont soigneusement évité de soulever la question linguistique lors de leur rencontre d'hier avec leurs collègues libéraux provinciaux.

par Michel DAVID

Même si aucune décision concrète n'a été prise, le ministre Michel Côté a expliqué que cette rencontre - une première du genre - avait été consacrée essentiellement aux dossiers à caractère économique et que la question de la langue n'avait pas été abordée.

Quant aux inquiétudes manifestées ouvertement par des députés conservateurs du Québec, M. Brian Mulroney en tête, M. Côté a dit: "Il est difficile comme Québécois de restreindre nos sentiments. On parle avec notre cœur. Dans cet esprit-là, il peut arriver que des collègues s'expriment. Mais il faut reconnaître qu'il s'agit d'une question de juridiction provinciale."

Invité à dire si lui-même trouve que le français a reculé au Québec depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, M. Côté a répondu, laconiquement: "Il y a toujours de la place pour de l'amélioration."

"Si des consultations sont souhaitées par le gouvernement pro-

vincial, je suis convaincu qu'il prendra les voies pour solliciter nos opinions", a-t-il ajouté.

On peut cependant en douter quand on pense à la façon dont le ministre responsable de la loi 101, Mme Lise Bacon, a envoyé promener M. Mulroney, quand celui-ci a fait part de ses inquiétudes, la semaine dernière.

Le député fédéral de Charlevoix, M. Charles Hamelin, qui est également président du comité parlementaire sur les langues officielles, a pour sa part nié avoir déclaré que le français reculait au Québec sous le gouvernement libéral. "Ce dont je parle c'est de la présence francophone à Ottawa", a dit M. Hamelin.

Mercredi, le quotidien La Presse lui faisait pourtant dire, entre guillemets: "Il y a un transfert politique important qui s'opère actuellement au Québec. Bourassa recule et le PQ n'est pas dans une position pour être crédible au Canada. Les conservateurs québécois ont donc l'occasion de démontrer que les Québécois peuvent compter sur eux pour la défense de leurs droits collectifs."

Dossiers économiques

Les 27 députés présents à la rencontre d'hier ont discuté de l'organisation du sommet francophone,

qui doit avoir lieu à Québec, en septembre 1987.

Le ministre Côté a insisté sur la nécessité de faire "converger" vers le sommet des événements comme le festival d'été ou le salon du livre, pour maximiser les retombées du sommet dans la région.

La vocation future de la société Inter-port a également été discutée. Aucune décision n'a cependant été prise, si ce n'est de mettre sur pied un comité fédéral-provincial pour examiner la question, à la lumière des recommandations de la commission Lapointe.

Tout le monde s'est entendu pour dire qu'il ne fallait ménager aucun effort pour que la compagnie Alusuisse vienne s'installer au Québec, mais il n'y a pas de consensus sur un emplacement commun.

Parmi les autres dossiers qui ont été abordés, notons celui de Versatile Davie et celui de l'exploitation du massif de Petite-Rivière-Saint-François.

À l'issue de la rencontre, les députés se félicitaient mutuellement de cet échange "positif, encourageant et motivant". À tel point qu'on a décidé de renouveler l'expérience durant une journée complète, d'ici la fin de février. ♦

PREMIÈRE EXPÉDITION

Antiquités Européennes
Articles de table
Fine porcelaine
Importations françaises
Bougies
Vases
Mirrors
Lampes européennes
Meubles d'appoint
Socles
Autres objets inédits

On a multiplié les efforts pour ouvrir 2 boutiques avant les Fêtes et c'est fait!

BLANC CRÈME vous offre la plus belle sélection d'accessoires pour la table, de la verrerie au cendrier de table

Claudette Légaré

EB DESIGN vous propose un grand choix d'accessoires décoratifs, de meubles d'appoint et d'objets insolites

Michel Émond
Michel Beaudry

POUR DES IDÉES CADEAUX TOUT-À-FAIT...
HORS LIGNE!

C'EST MAINTENANT OUVERT
tous les jours de 10h à 21h
les dimanches de 10h à 17h

HORS
LIGNE

COMPLEXE HORS-LIGNE
269, rue Saint-Paul Québec
Tél.: 418. 692. 0516

Péréquation: Ottawa coupe et les ministres provinciaux fulminent

♦ TORONTO (D'après PC) - Le gouvernement fédéral a soulevé hier la colère du Québec et des cinq provinces qui reçoivent des paiements de péréquation en écartant, sur deux ans, les quelques \$175 millions d'une aide supplémentaire que les provinces prévoyaient annuelle.

Sortant furieux de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, le ministre québécois Gérard D. Lévesque a accusé le gouvernement fédéral d'avoir renié son engagement de verser \$175 millions de plus, chaque année et pendant

cinq ans, en paiements de péréquation. Cette promesse, déjà jugée insuffisante par les provinces, était diminuée hier d'une tranche de \$175 millions.

Québec, à la suite de la décision fédérale, s'estime privé d'approximativement \$25 millions "d'une aide qu'on pensait acquise", de préciser M. Lévesque.

Affirmant qu'Ottawa avait besoin d'une période de transition, le ministre des Finances Michael Wilson a fait savoir hier que, pour les deux premières années des accords quinquennaux, le gouvernement

réduira de moitié les \$175 millions supplémentaires annuels promis, fin octobre, à Edmonton.

Ce surplus avait été promis pour calmer les doléances des six provinces qui, moins bien nanties, reçoivent au total \$5.5 milliards par année de péréquation d'Ottawa.

Le gouvernement québécois, qui reçoit environ 52 pour 100 de l'enveloppe totale de \$5.5 milliards, s'insurgeait de ne recevoir que 30 pour 100 des \$175 millions, soit environ \$50 millions. ♦

VENTE D'AGRANDISSEMENT

CHEZ
brunet
MAIL
CENTRE-VILLE
SEULEMENT
du 15 au 20 décembre 1986

25% DE RABAIS SUR TOUTE LA LINGERIE ET LES VÊTEMENTS DE BASE RÉGULIERS

Plusieurs des grandes marques disponibles...

WonderBra

Daisyfresh

C.J. Grenier LTÉE

Christian Dior

Format 6L Vérifiez la performance Vérifiez le prix SURF Poudre à laver 6 litres 2.99\$	HILLS CAFÉ HILLS 10 oz 4.69\$	SAVON BABY'S OWN 3 barres 99¢	JUMELLES BUSHNELL 7 X 35 avec étui Le cadeau qui rapproche Garanties à vie. 24.88\$
PILES DURACELL Format AA Paquet de 4 Pour remplir vos sacs de Noël! 2.48\$	KLEENEX Format de poche Bte de 12 1.69\$	CAROLINE Sac à cosmétiques contenant: 1 rouge à lèvres, 1 vernis, 1 mascara "Aqua-proof", 1 crayon khôl, 1 aiguisoir. Valeur rég. 12.99\$ 7.99\$	JOHNSON Shampooing et revitalisant Duo 225 ml 1.99\$
APPAREIL PHOTO KODAK X-15F Garantie de 3 ans. 12.88\$		SPÉCIAL 7.99\$	

brunet enr.

MAIL CENTRE-VILLE - 600, BOUL. CHAREST EST, QUÉBEC 529-5741

L'Opposition péquiste dénonce la persistance de la situation Des francophones sont soignés en anglais

♦ Alors que le gouvernement Bourassa s'apprête à légiférer pour garantir les services de santé en anglais, il y a encore au Québec des hôpitaux où les francophones ne peuvent pas se faire soigner en français, soutient l'Opposition péquiste.

par Michel DAVID

Tout en maintenant le projet de loi 142 doit être retiré, l'Opposition a par ailleurs déposé, hier, une série d'amendements pour "mettre quelques diachylons dans la passoire", selon l'expression utilisée par M. Pierre Marc Johnson. C'est-à-dire pour éviter de créer, dans le secteur de la santé, un réseau anglophone parallèle qui contribuerait à angliciser les Néo-Québécois, tout en grugeant les ressources des établissements francophones.

Hier matin, à l'Assemblée nationale, l'ancien ministre responsable de la loi 101 dans le gouvernement

péquiste, M. Gérard Godin, a semblé prendre au dépourvu celle qui lui a succédé dans le gouvernement libéral, Mme Lise Bacon, quand il lui a demandé si elle s'assurait que les Québécois francophones puissent se faire soigner en français dans tous les hôpitaux du Québec, contrairement à ce qui était survenu à l'hôpital Saint-Mary's, il y a trois ans.

"À l'occasion des rencontres avec le président de l'Office de la langue française, c'est un sujet qui revient. Nous tentons d'améliorer la situation de mois en mois", a-t-elle répondu, ajoutant "qu'il reste peu d'hôpitaux qui n'offrent pas ces services en langue française".

Disant n'avoir reçu aucune plainte à ce sujet, la ministre de la Santé et des services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a déclaré de son côté: "S'il y avait des cas concrets, je m'assurerais que les mesures soient prises pour que les hôpitaux se conforment à la Charte de la langue française".

C'est alors que le député péquiste de Gouin, M. Jacques Rochefort, lui a demandé s'il elle avait pris connaissance de plaintes déposées au CRSSS par des citoyens francophones qui disent être incapables de se faire soigner en français dans certains hôpitaux de la région de Montréal.

À l'Assemblée nationale, M. Rochefort n'a nommé aucun établissement en particulier. À l'extérieur de l'Assemblée, il a cependant pointé du doigt les services psychiatriques de l'hôpital Royal Victoria et du centre hospitalier Douglas, à Verdun, où les francophones du secteur Ouest de Montréal doivent aller pour recevoir des soins psychiatriques.

"Il y a d'autres cas. Le CRSSS les connaît. La ministre responsable de la loi 101 les connaît depuis huit mois et elle n'a posé aucun geste", a soutenu M. Rochefort.

Amendements

Alors que la menace du baïllon

planait toujours sur les travaux de la commission parlementaire qui a entrepris l'étude du projet de loi 142, l'Opposition péquiste a présenté 10 amendements pour circonscrire davantage le droit aux services de santé et aux services sociaux en anglais.

Un premier amendement vise à en limiter l'accès à "la communauté de langue anglaise du Québec" plutôt qu'à "toute personne d'expression anglaise", pour éviter d'inclure les allophones dans la clientèle des établissements qui offriront des services en anglais.

Pour les communautés culturelles, l'Opposition propose d'inscrire dans la loi un article prévoyant "la mise sur pied de programmes d'accessibilité à des services de santé et des services sociaux dans leur langue", à l'intérieur des établissements francophones.

Une autre série d'amendements vise à soumettre au contrôle de l'Assemblée nationale le pouvoir

discretionnaire accordé au ministre de désigner les établissements où des services en anglais seront disponibles.

Les autres amendements visent à déjudicialiser le projet de loi, c'est-à-dire éviter qu'un établissement désigné utilise la loi pour réclamer devant les tribunaux qu'on lui accorde davantage de ressources financières.

L'Opposition voudrait enfin que le projet soit amendé pour éviter que dans les établissements destinés aux anglophones, une infirmière ou un travailleur social puisse être poursuivi pour incapacité d'offrir des services en anglais.

Même si tous les amendements proposés par le PQ étaient adoptés, M. Pierre Marc Johnson a cependant déclaré, hier, que son parti voterait contre le projet de loi 142. Une fois amendé, ce serait sans doute un moindre mal, mais M. Johnson croit toujours que le projet doit tout simplement être retiré.



Pierre Marc Johnson a indiqué que son parti voterait contre le projet de loi 142.

Loi 101: le PQ poursuit sa lutte à coups de pétitions

♦ (D'après PC). L'Opposition péquiste a continué, hier, de déposer à l'Assemblée nationale des pétitions réclamant le respect intégral de la Charte de la langue française.

L'un après l'autre, les députés Jean-Pierre Jolivet, Jean Garon, Jean-Guy Parent et André Boulerice ont présenté ces pétitions signées, comme le veut la stratégie, par 101 personnes de leur comté respectif ou d'un comté représenté par le parti ministériel.

Le texte de la pétition fait valoir invariablement les mêmes motifs, à

savoir que la loi 101 fait l'objet d'un large consensus au sein de la population québécoise, que le gouvernement fait subir de multiples reculs à la langue française et que le nombre de violations de la Charte de la langue est en croissance.

Week-end de la langue

Par ailleurs, c'est le "week-end de la langue" à Montréal, où deux groupes linguistiques aux intérêts divergents - en apparence du moins - exprimeront, chacun à sa façon, leur attachement à un objectif qui se veut commun: la défense et l'il-

lustration du français au Québec.

Après être restés sur la touche depuis la reprise du débat linguistique, les Anglo-Montréalais manifesteront, aujourd'hui, leur appui à la langue de la majorité en paraphant, dans le quotidien The Gazette, une dénonciation des commerçants qui n'utilisent que l'anglais sur leurs affiches.

Alliance Québec, qui favorise un bilinguisme total en cette matière, se lance donc dans la bataille, le jour même où l'influent quotidien torontois The Globe and Mail, intervenant à son tour dans le débat, donnait son appui au gouvernement Bourassa dans sa démarche en vue d'assurer les services de santé en anglais à la minorité québécoise.

\$55

\$38

\$35

Sac à souliers
Sac à main
Couvre-annuaire téléphonique

POUR UN NOËL NATUREL
Offrez l'extravaçant couturier du cuir

caïn

653-4014
Place Sainte-Foy

Le cuir sous ses plus belles formes

Tables, tuiles, foyers, seuils, objets artistiques, statues, colonnes en **MARBRE** ET MARBRE COMPOSÉ

MARBRE GRANITE INTERNATIONAL
1385, Pointe-aux-Lièvres, Québec G1L 4M6
(anciennement Dorchester nord) — Tél. (418) 648-1754

Le Permanent
SOCIÉTÉ CANADA *Real* courtier

NOTRE MEILLEURE OFFRE AVANT NOËL

Attrayant condo, 2 ans, moderne, Charlesbourg, (Henri-Bourassa), près tous les services & autobus.

Orientation sud-ouest, ensoleillé, libre vue ouest, accès terrain, patio. Faites votre offre!

André Bilodeau,
651-3349, 653-6560

AVOCAT

Me Jacques Pettigrew
Les avocats LINTEAU, PICARD sont heureux d'annoncer que Me JACQUES PETTIGREW s'est joint à leur étude légale depuis le 1er octobre 1986.

Les bureaux sont situés au 220, Grande-Allée est, suite 490, Québec G1R 2J1. Tél.: 523-2141, rés.: 659-4019. Bureau en tout temps sur rendez-vous.

Textures + design

Cadeaux exclusifs

Ouvert 7 jours
79, rue Ste-Anne
Vieux-Québec
694-0951

- Sacs en cuir (France) Didier Lamorthe
- Lainage (France) Carine
- Bijoux (USA - Angleterre) Carlo Moretti
- Accessoires pour le bureau, le voyage, la maison, etc.

PÉNÉLOPE
OFFRIR L'EXCLUSIVITÉ

Des opales montées sur argent et vermeil pour cet ensemble collier, boucles d'oreilles et bague. Importé exclusivement pour Pénélope.

PLACE SAINTE-FOY

BOUTIQUE en forme

cherchez la forme!

Voici la nouvelle planche à exercices **PRECOR 720** qui combine les entraînements aérobiques et anaérobiques. Cette planche silencieuse et de qualité supérieure utilise votre propre poids comme résistance. Vous pouvez ainsi travailler vos muscles en force, en endurance et en flexibilité. Plus de 30 exercices permettent de développer tous les groupes musculaires, et vous laissent le loisir d'insister sur ceux qui auraient besoin d'un peu plus de travail.

PRECOR 720

2796, Chemin Ste-Foy (angle Route de l'Eglise) 657-6957

NOUVEAU • EXCLUSIF • UNIQUE À QUÉBEC

2 PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES
(verres et montures)
POUR LE PRIX D'UNE

C'est très simple:

- 1) Vous choisissez vos deux paires parmi un choix de plus de 800 montures.
- 2) Vous ne payez que la **plus élevée** des deux.
- 3) Vous obtenez l'autre GRATUITEMENT.
- 4) L'achat d'une paire de verres de contact vous donne droit à une autre paire de verres de contact (pour la même personne) ou à une paire de lunettes simple vision (verres et monture), pour la personne de votre choix.

- Cette offre est valable en tout temps.
- Vous pouvez faire bénéficier de la deuxième paire à qui vous voulez (excellente suggestion de cadeau).

C'EST LA PROPOSITION LA PLUS INTÉRESSANTE ET LA PLUS INNOVATRICE DANS LE MARCHÉ DE LA LUNETTE À QUÉBEC.

LUNETTERIE NEW LOOK

PAUL WARREN, OPTICIEN

PLACE FLEUR DE LYS • PORTE 7 • 529-2141

Un visage international pour la Vieille Capitale

Un spécialiste chargé de transformer Québec

♦ Un spécialiste gouvernemental en relations internationales, M. Claude Bédard, vient d'être "prêté" à la ville de Québec afin de transformer celle-ci en capitale internationale.

par Lise LACHANCE

Le ministère des Relations internationales a posé ce geste à la demande du maire Jean Pelletier.

"M. Pelletier veut promouvoir Québec comme ville internationale. Il s'engage beaucoup lui-même à ce niveau, notamment en tant que vice-président de l'Association des maires francophones. Cette volonté va dans le sens de nos propres efforts visant à faire de Québec un carrefour international", a déclaré au SOLEIL le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard.

Le détachement de M. Bédard intervient à ce moment précis où la Vieille Capitale s'apprête à accueillir le second Sommet des pays fran-

cophones, qui aura lieu en septembre.

M. Rémillard a révélé au SOLEIL que son ministère planifie actuellement la tenue d'événements parallèles à ce grand rassemblement de la francophonie et qui, eux, se dérouleront dès avril.

La Genève du nord

L'homme politique attache la plus grande importance aux relations du Québec avec le reste de la francophonie. Pour lui, cette dernière ne représente pas seulement "un lien privilégié nous permettant d'exprimer notre identité", mais encore un moyen de mieux connaître les 43 pays membres, donc de conclure des affaires avec eux.

Le ministre souligne, à ce propos, les rapports économiques de plus en plus étroits qui unissent le Québec aux États de l'Afrique francophone. "L'an dernier, nos relations commerciales avec l'Afrique se sont élevées à \$1,8 milliard. Nous

voulons les porter à \$2,5 milliards au cours des deux prochaines années", dit-il.

Le désir de faire de Québec une ville internationale dépasse toutefois les frontières de la francophonie. Avant son entrée en politique, lorsqu'il était professeur de droit constitutionnel à l'université Laval, M. Rémillard rêvait déjà de voir Québec devenir "la Genève d'Amérique". Les jalons se posent un à un.

La semaine prochaine, l'université Laval doit annoncer la création à Québec d'une cour internationale d'arbitrage. Celle-ci entrera en action très bientôt et jugera des causes tant de l'étranger que du reste du Canada. Le ministre arrive justement de Paris où il a discuté de cette question. "Le nouvel organisme sera doté d'un volet concernant la formation des arbitres", précise-t-il.

Par ailleurs, le ministère et la ville sont à compléter avec

l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'enseignement, la science et la culture) le transfert de certaines activités de l'organisme dans nos murs.

A ces divers apports s'en ajoutent d'autres comme l'implantation à Charlesbourg d'un parc aquatique d'envergure internationale, le Sea World.

"C'est comme ça qu'on va transformer Québec en un carrefour international, affirme le ministre. Il faut développer un état d'esprit, créer une atmosphère. L'exposition des impressionnistes français au Musée a démontré que Québec est capable d'organiser avec beaucoup de succès des événements d'envergure."

Pas un précédent

Selon M. Rémillard, le "prêt" de Claude Bédard ne constitue pas un précédent, même s'il s'agit d'une première pour la ville. En effet, le ministère détache à l'occasion des

personnes dont l'expertise peut aider des organismes québécois oeuvrant sur la scène internationale.

Ces fonctionnaires continuent d'être rémunérés par le ministère des Relations internationales et agissent, parallèlement, comme agents de liaison entre celui-ci et l'organisation à laquelle ils sont "prêtés" pour un an. Leur mandat est renouvelable. "Cela leur donne la possibilité de diversifier leur expérience et de suivre un plan de carrière intéressant", note M. Rémillard.

Ainsi, outre la ville de Québec, quatre organismes bénéficient actuellement des services d'un fonctionnaire des Relations internationales: l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), l'Association Québec-France, l'Association internationale francophone des

aines et le Centre international de recherche, d'échange et de coopération de la Caraïbe et de l'Amérique latine (CIRECCA).

Ancien journaliste, M. Claude Bédard a été attaché de presse de quelques ministres (dont Jean-Paul L'Allier) avant d'entrer de plain-pied dans la fonction publique. Il a été notamment directeur des communications aux ministères des Affaires culturelles et de l'Éducation, de même qu'à Radio-Québec; conseiller de presse et d'information à la Délégation générale du Québec en France; responsable de l'enseignement des techniques professionnelles à l'École de journalisme de l'Université de Dakar. Depuis mai 1984, il était vice-président du marketing au Palais des congrès de Montréal. ♦

ALLEZ... PLONGEZ!

DÉCOUVREZ LA CABINE TÉLÉPHONIQUE, VOTRE BOUTIQUE DE TÉLÉPHONES!



Inondé d'appels? Ne coulez pas à pic! Faites le grand plongeon vers La Cabine Téléphonique... maintenant situé à la Place Fleur de Lys! Vous y trouverez une sélection des plus imposantes d'appareils téléphoniques ainsi qu'une foule d'accessoires. Alors... ne manquez pas cet appel. Rendez-vous à La Cabine Téléphonique dès aujourd'hui!

229,98 \$
Téléphone submersible
"Float Fone"



LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

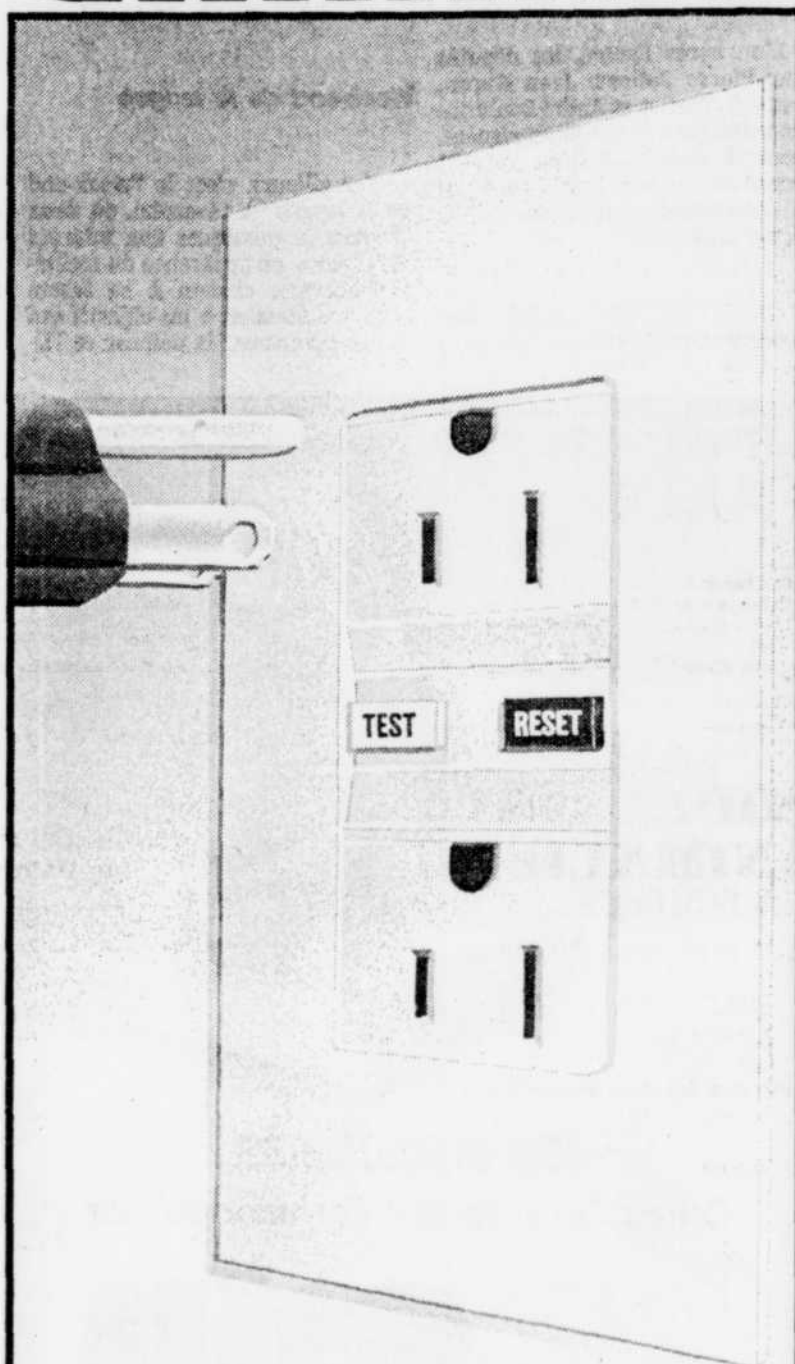
Place Fleur de Lys, 550, boul. Hamel, Québec
522-5100



Certificat Cadeau

3682, rue du Campanile *promotion*
654-1672 de Noël

FACIAL: 12 séances pour 36 \$
LIT: régulier 12 séances pour 40 \$



UNE PRISE ÉLECTRIQUE SÛRE

Bien sûr, quand il s'agit d'électricité, la prudence est de rigueur; particulièrement dans la salle de bains, dans l'atelier et à l'extérieur de la maison. Un moyen éprouvé d'assurer votre sécurité consiste à installer un nouveau type de prise électrique.

Vous pouvez maintenant trouver sur le marché une prise électrique munie d'un disjoncteur intégré qui coupe le passage du courant à la moindre défaillance de la mise à terre. Un bouton sur la prise permet de rétablir le courant.

La prise à disjoncteur intégré s'installe aisément. Elle assure une protection efficace contre les chocs électriques. Pour en savoir plus sur l'utilisation judicieuse de cette nouvelle prise sécuritaire, consultez un maître électricien.

Enfin, une prise électrique vigilante.

L'ÉLECTRIFICACITÉ

Grâce au projet Jonathan lancé il y a 10 ans

3,000 femmes ont réintégré le marché du travail

◆ L'équipe de "Jonathan" a le triomphe modeste. Même après s'être décidée à souligner ses 10 ans d'existence, elle l'a fait au cours d'un "5 à 7" plutôt intime dans ses locaux du 1445, avenue François-1er (voisins de l'école Stadacona), à Québec, hier soir.

par Andrée ROY

On s'est limité à inviter les "clientèles" des deux dernières années seulement, indique Lise Roy, coordonnatrice du projet Jonathan pour Québec et sa proche région. Sans cela, il aurait sans doute fallu louer une salle de réception!

Parce que le projet Jonathan, depuis 10 ans qu'il existe, a permis à près de 3,000 femmes de Québec et ses environs de réintégrer le marché du travail. Aussi bien dire que c'est près de 3,000 familles qui ont été "sauvées" de la misère ou "du Bien-être social jusqu'à la fin de leurs jours".

Pour femmes-chefs de famille

Le programme Jonathan c'est une extension que se sont données les centres de main-d'œuvre du Canada pour solutionner des problèmes particuliers d'emploi. Il a été mis sur pied à Québec pour aider les femmes-chefs de famille désireuses de réintégrer le marché du travail après une interruption de plusieurs années.

Le programme n'a rien d'une ressource pour mères de famille en mal de distractions une fois les enfants partis de la maison, précise Lise Roy. Les femmes qui s'adressent à l'équipe Jonathan ont, pour la plupart, un sérieux problème financier à régler. En 1976, le programme ne s'adressait qu'à des soutiens de famille, et répondait à des besoins criants.

Maintenant, il s'adresse à



C'est dans la quasi-intimité, hier soir, qu'environ 85 femmes ont souligné, sur l'avenue François-1er, à Québec, les 10 ans d'existence, et de succès, du projet Jonathan.

toutes les femmes qui veulent retourner au travail, qui éprouvent des problèmes à le faire, qui ne parviennent pas à faire déboucher leurs recherches. La moitié des 200 à 300 femmes qui, chaque année, font appel à l'équipe de quatre personnes (plus une en travail partagé) de Jonathan, sont "unique soutien

de famille": le conjoint est parti, malade, chômeur ou incapable de supporter financièrement la maison.

D'autres veulent sortir du cercle de l'assistance sociale. Lise Roy admire le courage de ces femmes qui accepteront de travailler au salaire minimum dans l'espoir

qu'elles accéderont ainsi, l'expérience s'accumulant, à de meilleures conditions de travail et de plus hauts salaires.

"À \$4.35 de l'heure, elles sont perdantes, parce qu'elles ont des dépenses de transport et de vestimentation à faire. Elles prennent tout un risque de laisser le Bien-être, surtout avec des enfants. S'ils tombent malades, au moins elles ont les médicaments payés. Et si jamais elles perdent leur emploi, c'est difficile ensuite d'être réadmis aux prestations de Bien-être".

Six mois à un an d'efforts

Depuis 1976, l'équipe de Jonathan a accueilli, informé, orienté, formé et supporté 4,000 femmes de Québec, Charlesbourg, Beauport, et contribué à ce que 80 pour 100 d'entre elles réintègrent le marché du travail ou poursuivent leurs études.

Le grand mérite de ces succès revient pourtant à ces femmes, répète Mme Roy. Jonathan se charge, au cours d'une session de 50 heures (trois semaines), de les aider à refaire leur estime de soi; préciser leurs aptitudes en matière de travail; les possibilités qui s'offrent encore à elles; de leur donner des techniques qui leur permettront de

se présenter à un employeur et de persévérer jusqu'au résultat obtenu.

Ça signifie de six mois à un an de recherches avant de décrocher un emploi, dit la coordonnatrice de Jonathan. Et encore faut-il, pour la plupart, qu'elles consentent à débiter au bas de l'échelle, dans de petites entreprises, des conditions de travail peu reluisantes et avec de-

vant soi un avenir précaire pendant plusieurs mois.

La moyenne d'âge des femmes qui s'adressent à l'équipe Jonathan est de 37-38 ans. Elles ont l'équivalent d'un secondaire IV. Et les "placements" favorisés par l'équipe Jonathan coûteraient moins cher par tête que ceux effectués par les centres de main-d'œuvre du Canada, indique encore Lise Roy.

clinique dentaire
Darveau, De Blois, Tardif
et ass.

Dr JEAN TARDIF

dentiste

Place d'Iberville II
1175, Lavigne, suite 100
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P1
Tél.: (418) 653-5412

LUNDI AU
VENDREDI
8 à 21 heures
Samedi, sur
rendez-vous

ART POPULAIRE ANIMALIER
13 SCULPTEURS

du 27 novembre au 11 janvier

MAISON CHEVALIER
60, rue Marché Champlain, Place Royale

ouvert tous les jours de 12h à 17h
sauf le lundi

Entrée libre



DEMAIN POUR TOUTE LA FAMILLE...
le magicien du papier!

CLAUDE LAFORTUNE
12h DÉMONSTRATION
14h ATELIER - La crèche -
15h ATELIER - L'arche de Noé -

MUSÉE DE LA CIVILISATION
Musée du Bas-Saint-Laurent

ÉLAINE FRÉNETTE
STYLISTE
ANCIENNEMENT DU PRIVÉ COIFFURE

VOUS ATTEND MAINTENANT CHEZ:

BICHAT
15, EST GRANDE ALLÉE
QUÉBEC, Q.C.
G1R 2H5
525.4708

Maintenant à Québec

ERIK-EAU DES APPALACHES
vous offre un

Super Spécial des Fêtes - Offrez à l'être cher un cadeau utile

PRIX SPÉCIAL

LOCATION	ACHAT
\$8.00 /mois (rég. \$11.00/mois)	\$289.00 + taxe - eau froide ou (rég. \$319.00) + taxe - eau froide et eau tempérée
\$11.00 /mois (rég. \$15.00/mois)	\$389.00 + taxe - eau froide et eau (rég. \$419.00) chaude

Livraison à domicile \$3.75 le contenant de 18 litres

EAU DE SOURCE NATURELLE
ERIK-EAU
DES APPALACHES
835-5744

Pour tout nouveau client, nous leur donnerons la 1re cruche (dépôt en sus).

Cette offre est valide jusqu'au 31 décembre 1986.

BEDO

vous annonce la fantastique,
vente semi-annuelle

1/2

PRIX
sur toute
la marchandise

Ne manquez pas cette vente
jusqu'au dimanche 14 déc. à
18 heures. Ouvert tous les
soirs jusqu'à 21 heures, sauf le
dimanche de 12 à 18 heures.

VÊTEMENTS POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS
Accessoires, sacs à main, ceintures, cravates, lingerie.

BEDOOHH!

1161, rue St-Jean, Québec. Tél.: 694-9968

Collection Renwick
Doublés peau de porc
et charnières piano

Écritoires
Porte-documents
Etuils à passeport
Bagages de toutes sortes

LES CONSEILLERS EN BAGAGERIE

BAGAGE international

Place Sainte-Foy 657-5158

ASPIRATEUR CENTRAL
Saniflo

- Eau et poussière
- Sans sac, sans filtre
- Garantie de 5 ans
- Rendement 100%
- Fabrique à Québec

SPÉCIAL des FÊTES

"Le vrai"

MONSIEUR BALAYEUSE

1945, 1re Avenue Québec 525-8119	795, St-Jean-Baptiste Les Saules 872-6344
59, Trans-Canada Lévis 833-6636	944, Deauville St-Jean 839-5311

PARFUMERIE
du
Faubourg

LES GRANDS... LES RARES...
LES EXCLUSIFS...

- YVES SAINT-LAURENT
- CARTIER
- ROYAL SECRET
- LACOSTE
- SONIA RYKIEL
- GIVENCHY
- VAN CLEEF & ARPELS
- JACOMO
- ANNE KLEIN
- BALMAIN
- MOLINARD
- BOB MACKIE
- J.C. DE CASTELBAJAC
- NIKI DE ST-PHALLE
- CARVEN
- PATOU... (plus de 70 fragrances)

LES ACCOMMODATIONS...

- Ouverture le **DIMANCHE** de 9 à 21 heures (14 et 21 déc.)
- Les "CERTIFICATS-CADEAUX" de la Parfumerie du Faubourg

3646, rue du Campanile, Pointe Sainte-Foy, QC G1X 4G7
418.658.6167

Picard Industries désapprouve les remarques du conseiller de la CSD

♦ MONTMAGNY - Les commentateurs du conseiller syndical Ferdinand Pouliot, de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), au sujet du conflit de travail chez Picard Industries, de Saint-Pierre de Montmagny, soulèvent un grand mécontentement auprès de la direction de l'entreprise.

par Gilbert LEDUC

Dans son édition de jeudi, LE SOLEIL rapportait les propos du syndicaliste sur les négociations qui perdurent dans ce conflit où un lock-out a été décrété le 20 novembre. En abordant les différents points en litige, Ferdinand Pouliot qualifia "d'inhumaines" les condi-

tions de travail chez Picard Industries. Il ajouta de plus: "il n'existe aucun horaire de travail. Les gars travaillent 40 heures, mais doivent être disponibles 160 heures par semaine."

Le vice-président et directeur général de l'entreprise magnymontoise, Michel Picard, désapprouve cette remarque du conseiller syndical. "Les ouvriers sont divisés en quatre équipes qui font 40 heures par semaine", explique-t-il, en précisant que l'usine fonctionne 24 heures par jour. "À ce que je sache, les travailleurs connaissent à l'avance leurs horaires de travail. J'ai de la difficulté à me mettre dans la tête qu'il s'agit là de conditions de

travail inhumaines!", rétorque M. Picard.

Ce dernier précise qu'un des points qui accrochent entre les deux parties est l'introduction dans la convention collective de la semaine de travail de sept jours. "C'est en fait une mesure temporaire, qui peut durer tout au plus deux à trois mois par année, et qui nous permet de répondre adéquatement à des contrats qui demandent des délais plus pressants", expose-t-il.

Conciliation

Au cours de son entretien avec le journaliste du SOLEIL, Michel Pi-

card a aussi réfuté le discours de Ferdinand Pouliot qui affirme "que la séance de conciliation a duré à peine dix minutes. Les négociateurs patronaux voulaient quitter plus tôt afin d'éviter la tempête de neige". M. Picard a sa réplique: "les représentants syndicaux, qui se sont d'ailleurs présentés en retard chez le conciliateur, ont déposé leurs demandes en ce qui concerne les clauses normatives et monétaires. Nous avons dû écourter notre dîner pour étudier les 45 articles de la demande syndicale et préparer une contre-offre pour ensuite revenir discuter avec l'autre partie. Pour nous, la conciliation a débuté à 10h15 et s'est terminée à 15h30", clarifie Michel Picard. ♦

Tonka rappelle des camions d'acier miniatures jugés dangereux

♦ TORONTO (PC) - Le fabricant de jouets Tonka (Canada), de Mississauga, en Ontario, a annoncé le rappel, hier, de certains modèles de ses camions d'acier miniatures.

Le rappel a été rendu nécessaire par suite de la découverte de niveaux de baryum soluble supérieurs à la limite permise, dans la peinture de ces camions, par la section de sécurité des produits du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations.

La peinture représente un danger si elle est ingérée, a prévenu le ministère.

Les modèles rappelés sont le Blaster (no 2601-9171), le Destroyer (no 2602-9172), le Masher (no 2603-9173) et le Bomber (no 2604-9174).

Les consommateurs qui veulent retourner les modèles rappelés peuvent téléphoner sans frais à Tonka, à compter de mardi, au numéro 1-800-268-6930. ♦

LE GOÛT DU PÊCHER A CONQUIS L'AMÉRIQUE

L'ORIGINALE!



LA LIQUEUR DE PÊCHE PEACHTREE SCHNAPPS de KUYPER

À déguster nature, avec ou sans glaçons, avec un "mix" ou dans un coquetier. Par exemple:

le "FUZZY NAVAL"

Peachtree Schnapps de Kuyper Remplir le verre de jus d'orange et de glaçons. Garnir d'une tranche d'orange.

le "PEACHTREE COOLER"

Peachtree Schnapps de Kuyper Remplir le verre de soda et garnir d'un zeste de citron.

CRÈME DE PÊCHE

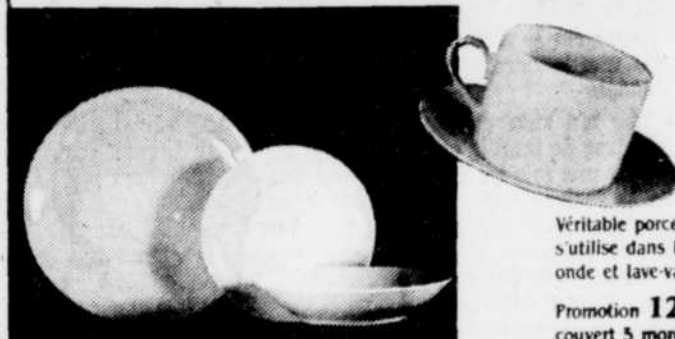
Peachtree Schnapps De Kuyper Crème ou lait Agiter et servir sur glaçons.

Découvrez le goût du pêcheur: fabuleux!

ENFIN ICI!

de Kuyper

Bidules et machins trucs



Véritable porcelaine blanche. s'utilise dans le four micro onde et lave-vaisselle. Promotion 12.95 \$/le couvert 5 morceaux



Ouvert 7 jours seulement au: Angle Carré Parent / Rue Saint-Paul (418) 692 16 82

Angle Boul. Hamel / Henri IV (418) 871 22 21

Vente de Noël

Venez voir nos idées-cadeaux, particulièrement les articles suivants:

- robes de chambre
- robes de nuit
- robes d'intérieur
- ensembles pantalons

Rabais de

20% à 50%

Salon Geneviève Morel

287, rue St-Joseph est 522-1504 (de biais avec la bibliothèque municipale)



Il n'y a pas d'emballages cadeaux aux Halles de Sainte-Foy

♦ SAINT-FOY - Il n'y a pas d'emballages cadeaux aux Halles de Sainte-Foy. Mais qui parle d'emballer ce qui est déjà emballant?

Ainsi, pour vos réceptions du temps des Fêtes, les Potagers Côté, Pâte-à-tout, Halles du Pêcheur, Boucherie des Halles, Boulangerie La Mère Michèle, Pâtisserie Danielle et Petits Délices sont là pour vous.

En plus de tous ces spécialistes de l'alimentation, Déco Utensile et Jardin Hamel vous emballeront également.

Les Halles de Ste-Foy, ouvertes les 22 et 23 décembre jusqu'à 21 heures, et à compter de midi les 26 décembre et 2 janvier, angle Du Vallon et Quatre-Bourgeois.



Selon le rapport du comité Vallières

L'exécution des travaux routiers locaux est de la responsabilité du député

♦(PC)- Il appartient au député de décider de la priorité des travaux routiers locaux, affirme le rapport du comité Vallières, rendu public hier à Québec.

Le comité Vallières a été formé en juin par le ministre des Transports Marc-Yvan Côté pour étudier les moyens d'améliorer les actions du ministère. Une de ses 26 recommandations dit:

"Le comité estime qu'il appartient au député d'harmoniser les intérêts des municipalités locales relativement aux améliorations du réseau local."

La mesure avait été annoncée le 9 novembre, à Asbestos, par le ministre Côté, sous forme de décision et elle a été bien accueillie par les députés, même ceux de l'opposition.

La réfection de la 218 est la priorité du député Camden

♦THETFORD-MINES - La réfection de la route 218 entre les municipalités de Saint-Pierre-les-Becquets, Sainte-Cécile-de-Lévrard et Sainte-Sophie-de-Lévrard sera le projet prioritaire en 1987 pour le député provincial de la circonscription de Lotbinière, M. Lewis Camden.

Il en coûtera \$700,000 pour ces travaux d'asphaltage qui étaient réclamés depuis une décennie par

"La responsabilité de décider de l'ordre d'exécution des travaux routiers dans un comté reviendra dorénavant au député de cette circonscription." M. Côté avait expliqué:

"Les chefs divisionnaires des bureaux de district du ministère des Transports ne décideront plus de la priorité des travaux à exécuter dans un comté. Cette responsabilité reviendra dorénavant au député qui devra faire des choix avec son enveloppe budgétaire."

Selon le député de Verchères Jean-Pierre Charbonneau, la mesure ne fait qu'étendre au niveau régional un pouvoir qu'ont déjà les députés au niveau municipal, en vertu d'un programme du ministère des Transports intitulé "programme d'amélioration du réseau routier municipal".

Le député s'entend avec les municipalités pour répartir entre elles l'enveloppe budgétaire qui lui est accordée pour son comté. Ce système existe depuis très longtemps. L'aspect nouveau du système réside au niveau régional.

Jusqu'ici le député était consulté par le responsable du territoire sur les travaux routiers à exécuter au niveau régional. Chaque année, le ministre réunissait l'ensemble des députés d'une région, de quelques partis qu'ils soient, avec les fonctionnaires de la région concernée, pour une tenir une sorte d'arbitrage, a expliqué M. Charbonneau.

"La nuance avec le nouveau système, c'est que le ministre a déclaré l'été dernier:

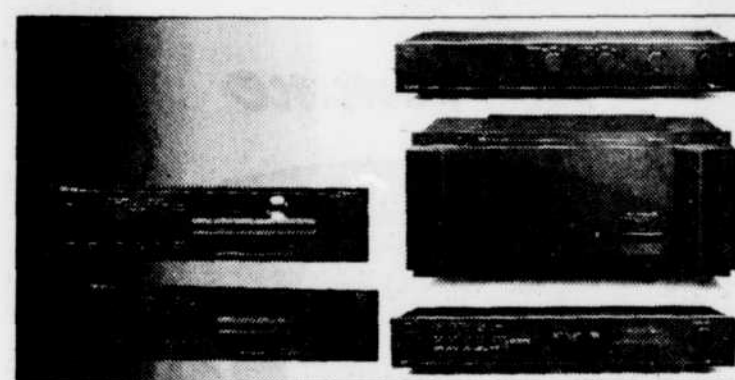
"Comme c'est vous autres d'une certaine façon qui assumez la responsabilité politique des décisions, vous allez aussi en assumer les choix. Au bout du compte, l'ordre des priorités ne sera plus établie par les fonctionnaires. Vous allez me faire l'ordre de vos priorités mais vous allez vivre avec."

M. Charbonneau a admis qu'il approuvait la mesure.

Le comité, nommé d'après son président Yvon Vallières, député libéral de Richmond, a fait 26 recommandations dont celle touchant la nouvelle responsabilité du député.

les municipalités concernées.

Le député espère que les travaux de voirie devant être exécutés entre le village de Sainte-Sophie et l'auto-route 20, via Manseau, pourront être effectués également en 1987. A Manseau, \$200,000 seront dépensés pour réaménager le passage à niveau et permettre la circulation de fardiers et autres gros transporteurs.



rotac
électronique inc.

Une gamme d'amplificateurs à la hauteur de Nakamichi

Le PA7 ampli de puissance
Le CAS préamplificateur
Le ST7 tuner
Le SR3 & SR2 récepteurs

HORAIRE

Magasin 653-7768

Service 653-4972

Les équipements Nakamichi sont à votre entière disposition pour une audition. Bienvenue.
6 SALLES D'ÉCOUTE/SERVICE AUTORISÉ: Harman/Kardon, Quad, Rotel, Yamaha, NEC

2873 chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Québec G1V 1W3

Et pourquoi pas un cadeau

SONY
à Noël?

WALKMAN



WM-45
Lecteur de cassette étanche à l'eau.

89\$

WMF-45
Lecteur de cassette étanche à l'eau.

129\$

WMF-41
Lecteur de cassette, radio AM/FM.

79\$

SRF-4
Radio FM étanche à l'eau.

69\$



WMF-75 — LE SPORT
Lecteur de cassette, radio AM/FM, étanche à l'eau. Disponible en rouge ou en jaune.

199\$



WM-F107
Lecteur de cassette et radio AM/FM, fonctionne à l'énergie solaire.

349\$



WMF-65
Enregistreur et lecteur, radio AM/FM.

219\$



SRF-5
Radio FM étanche à l'eau.

99\$



WALKMAN
SPORTS

Nous gardons tous les portatifs et Walkman Sony sans exception.



l'option
ÉLECTRONIQUE

Parce que maintenant vous avez le choix!

2639, Hochelaga, Ste-Foy — 658-4535

Un monde de cadeaux



LE PETIT LAROUSSE EN COULEURS 1987

Dictionnaire encyclopédique pour tous.

69,95 49,95



LE DICTIONNAIRE THÉMATIQUE VISUEL

25 000 mots, 3 000 illustrations, la nouveauté de l'année, pour tous.

29,95 27,95



LE LIVRE DES RECORDS 1987

24,95 22,95



GRAND ATLAS MONDIAL

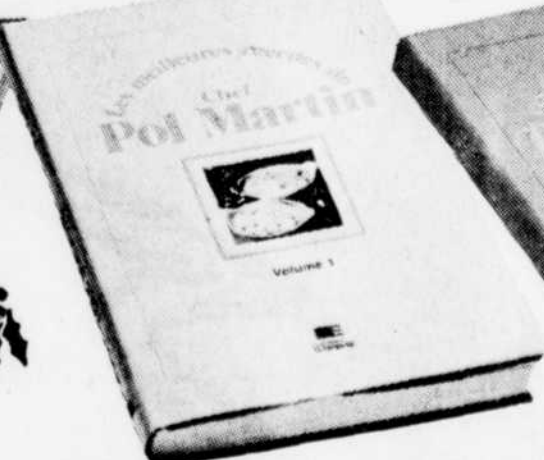
Sélection du Reader's Digest

45,00 39,95



ENCYCLOPÉDIE DE LA CUISINE DU FOUR À MICRO-ONDES

Jehane Benoit (choix de 6 titres) 15,95 12,95



LES MEILLEURES RECETTES DU CHEF POL MARTIN

Vol. I 34,95 24,95



LES MEILLEURES RECETTES DU CHEF POL MARTIN

Vol. II 34,95 24,95



POL MARTIN

500 nouvelles recettes 28,95 19,95

Librairie Barneau

• Place Laurier • Place Québec • Place Fleur de Lys • Galeries de la Capitale • Galeries Chagnon
• Place du Royaume • 47, Buade (Vieux Québec), 7 jours par semaine • Halles de Ste-Foy, 7 jours par semaine.

FAITS DIVERS

Les soeurs Lévesque devront subir leur procès à Rome

♦ MONTREAL (PC) - Les soeurs Micheline et Laurence Lévesque devront subir leur procès à Rome sous une accusation de trafic de drogue, a statué hier le juge d'instruction Francesco Misiani.

C'est du moins ce qu'a indiqué l'avocat des deux femmes, Me Francesco Saraca.

Il a déclaré au cours d'un entretien téléphonique que la date du procès devrait être fixée vers la fin de décembre, précisant que l'audition de la cause pourrait se faire à la fin de janvier ou au début de février.

La décision du juge Misiani survient un an jour pour jour après

leur départ de l'aéroport de Mirabel pour un voyage de trois semaines en Inde.

Les soeurs Lévesque, âgées respectivement de 53 et 56 ans, ont été arrêtées le 8 janvier dernier à l'aéroport Leonardo Da Vinci, de Rome. Elles étaient en possession d'une valise à double fond où les douaniers ont découvert 6,5 kilos d'héroïne d'une valeur de \$5 millions.

Me Saraca a déclaré qu'il s'était entretenu hier avec les deux soeurs à la suite de la décision du juge d'instruction. Selon lui, elles sont toujours confiantes de pouvoir prouver leur innocence.

Si elles sont reconnues coupables, Micheline et Laurence Lévesque seront passibles de peines d'emprisonnement de 15 à 20 ans. ♦

Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages

Provincial		Tirage du 86/12/12	
NUMEROS		2 7 8 11 18 25	no complémentaire 13
LOTS		Mise-tot	
4915290	500 000\$	6/6	0 603 976,00\$
915290	50 000\$	5/6 +	3 181 94,00\$
15290	1 000\$	5/6	140 487,30
5290	100\$	4/6	5812 43,40\$
290	25\$	GAGNANTS LOT	
90	10\$	224 223,20\$	
		Ventes totales: 1 525 577,00\$	
		Prochain gros lot	
		909 000,00\$ approx.	

La Mini		NUMEROS		LOTS	
Samedi du 86/12/06		3 4		816470 50 000 \$	
Samedi 064 2853				16470 5 000 \$	
Lundi 938 6837				6470 250 \$	
Mardi 589 4047				470 25 \$	
Mercredi 989 3192				70 5 \$	
Jeudi 850 7591				81647 1 000 \$	
Vendredi 118 0479				8164 100 \$	
				816 10 \$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Résultats

La Mini		NUMEROS		LOTS	
Tirage du 86/12/12		816470 50 000 \$		16470 5 000 \$	
		6470 250 \$		470 25 \$	
		70 5 \$		81647 1 000 \$	
		8164 100 \$		816 10 \$	

numéros non-décomposables
100 lots bonis de 500 \$ chacun

163J460	115K481	661K796	147M628	136N911	713N438
257J940	147K315	687K045	165M577	141N249	736N043
304J322	155K122	736K411	208M103	156N857	125P166
307J224	166K634	790K476	335M853	172N158	300P946
324J336	235K832	219L810	359M428	212N652	315P774
334J688	271K670	222L029	453M936	231N351	376P959
368J320	295K872	231L894	480M305	376N445	471P037
433J263	337K176	250L914	481M418	381N813	580P332
465J671	389K228	294L151	501M026	384N601	586P670
477J618	402K968	339L805	532M722	436N156	623P616
482J433	457K797	380L067	552M422	535N076	644P388
546J323	460K937	494L037	608M904	581N552	659P525
553J907	486K628	506L966	624M808	594N284	702P875
569J287	436K805	572L774	721M718	619N277	715P788
730J026	487K646	593L378	739M913	658N692	746P528
731J653	514K637	745L123	754M343	700N253	774P265
765J636	614K325	105M642	766M256		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Robert Gillet plaide coupable pour conduite en état d'ébriété

♦ L'animateur Robert Gillet a plaidé coupable par écrit, hier matin, en cour municipale de Sainte-Foy, à une accusation d'avoir conduit son véhicule alors qu'il était en état d'ébriété.

par Isabelle JINCHEREAU

Le juge Marc Jessop, de la cour municipale, a condamné l'animateur à une amende de \$300 et a également ordonné la suspension de son permis de conduire pour une période de trois mois.

Cependant, la Régie de l'assurance automobile du Québec suspendra automatiquement le permis de conduire de M. Gillet, pour une période d'un an, comme le prévoient les nouvelles dispositions du Code pénal depuis le 4 décembre 1985.

L'animateur a été intercepté par des patrouilleurs de la police de Sainte-Foy, le 17 octobre, sur l'autoroute du Vallon, alors qu'il était au volant de l'automobile d'un ami. L'alcool test avait démontré un taux d'alcool de .21 dans le sang. La limite permise est de .08. ♦

Dual Collection Hi-fi

TABLE TOURNANTE SEMI-AUTOMATIQUE CS515 CELLULE INCLUSE DÉTAIL 189⁹⁵\$

CV1460 CLASSE "A" 2 x 95 WATTS R.M.S. DÉTAIL 549⁹⁵\$

CT1260 SYNTONISATEUR DIGITAL DE QUALITÉ SUPÉRIEURE DÉTAIL 439⁹⁵\$

C818 AUTO REVERSE CASSETTE DÉTAIL 449⁹⁵\$

L'ENSEMBLE SPÉCIAL 1 299⁰⁰\$



SUPPORT AUDIO OPTIONNEL

1358, ST-LÉANDRE, ANCIENNE-LORETTE (QUÉBEC)
Tél.: 872-1501

Atterrissage en catastrophe

♦ GOOSE BAY, T.-N. (PC) - Le pilote d'un Boeing 747 de TWA a atterri en catastrophe à l'aéroport de Goose Bay, hier, croyant qu'un incendie faisait rage dans le compartiment à bagages.

Le pilote, qui faisait route de Francfort à New York, a raconté qu'en approchant de Terre-Neuve, un voyant dans le cockpit a averti d'un incendie dans la soute. Il a aussitôt actionné les installations d'extinction automatique, mais le voyant est demeuré allumé. C'est alors qu'il a pris la décision d'atterrir à Goose Bay. Une inspection de la soute a cependant montré qu'il n'y avait rien à signaler, si ce n'est une porte mal fermée. Cinq des 320 passagers ont été légèrement blessés dans les toboggans installés d'urgence pour évacuer l'avion.

Marx porte la cause en appel

♦ (PC) - La décision d'un juge de la Cour supérieure d'annuler l'ordre d'arrêt des procédures dans une cause d'avortement sera portée en appel, a-t-on annoncé au bureau du Procureur général du Québec. Dans sa décision, rendue hier, dans la poursuite intentée par Réginald Chartrand contre le Dr Machabée, le juge Jean-Paul Bergeron a annulé l'ordre d'arrêt des procédures déposé par le Procureur général Herbert Marx. Le Procureur général a annoncé hier que ce jugement sera porté devant la cour d'appel du Québec. ♦

Le livre des soeurs Lévesque

♦ MONTREAL (PC) - Le récit que devaient écrire les soeurs Micheline et Laurence Lévesque de leur aventure commencée à Rome il y aura bientôt un an, ne pourra pas être mis en vente avant Noël, comme le souhaitait l'éditeur Jean-Claude Larouche de Chicoutimi. Les soeurs Lévesque avaient accepté, en juillet dernier, d'écrire les événements ayant entouré leur arrestation à Rome avec 6,6 kilos d'héroïne dans leurs valises. Mais depuis ce temps, l'éditeur Larouche a reçu très peu de choses, a-t-il dit hier au cours d'une interview téléphonique. Mais l'annonce de la tenue d'un procès pourrait retarder le projet de plusieurs mois. ♦

Boutique
L'Homme

COMPLICE
de la mode

20% à 40%

DE RABAIS

sur presque
tous nos
vêtements

Place Laurier, mail est, 2e étage

Division Gestion P. Boelbro

Toute la lumière...



Ski Stoneham fait toute la lumière sur le plus beau ski de soirée de la région de Québec.

* 9 pistes éclairées

* 6 remontées: 1 chaise quadruple, 1 chaise double, 2 pomax, 2 arbalètes rapides

Lundi: programme spécial de l'école de ski pour les débutants.

Adultes	15 h à 22 h 30	18 h à 22 h 30
+ 20 ans	14 \$	12 \$
+ 65 ans	10 \$	7 \$
Étudiants*		
14-20 ans	12 \$	10 \$

Heures d'opération**

Lundi - jeudi: 9 h à 22 h

Vendredi: 9 h à 22 h 30

Samedi: 8 h 30 à 22 h 30

Dimanche: 8 h 30 à 18 h

Et ce n'est pas tout!

* Sur présentation d'une carte d'identité

** Sujet à changement sans préavis.

Un déraillement chasse 200 voyageurs du train

Le déraillement du 16e wagon, à partir de la fin du convoi, n'a fait aucun blessé, mais a perturbé la circulation ferroviaire entre Québec et Montréal jusqu'à 3h36 hier. Ainsi, le train Océan, faisant route de Gaspé vers Montréal, avec 125 personnes hier matin, a dû s'arrêter à Manseau, à 39 milles à l'est de Trois-Rivières, sur la rive sud, où des autobus attendaient la clientèle.

par Isabelle JINCHEREAU

En effet, les trains 20 et 21, transportant chacun une quarantaine de voyageurs en direction ou de Québec, ou de Montréal, vers 7h hier, n'ont pu franchir la voie obstruée par l'accident. Leurs passagers ont donc été dirigés vers des autobus.

Les policiers de Ste-Foy se réuniront pour s'expliquer

L'Association des policiers-pompiers de Sainte-Foy tiendra une assemblée générale à huis-clos lundi, à 19h, au château Bonne-Entente, afin de régler les problèmes de dissension qui minent actuellement l'exécutif du regroupement.

C'est plus spécifiquement le leadership du président du syndicat des policiers, M. Jules Dubois, qui fait l'objet de contestation de la part de certains membres de l'exécutif. Ces derniers reprochent à

leur chef de ne pas les consulter et de prendre seul ses décisions. Ils ont donc demandé sa démission cette semaine mais M. Dubois aurait refusé.

Quatre officiers de l'exécutif, messieurs Michel Lévesque, Marcel Gauvin, Robert Bibeau et Jacques Germain, auraient signé une lettre convoquant les 137 membres de l'Association à une assemblée spéciale. Cette information a été transmise au SOLEIL par un informateur anonyme.



Le Soleil, Raymond Lavoie

Le policier Michel Gosselin a fait preuve d'un grand manque de jugement en dégainant son arme sans raison, en interceptant un citoyen, en décembre 1985.

Nouvelle suspension au policier Michel Gosselin

La Commission de police du Québec vient de recommander une suspension de 20 jours à l'égard du policier Michel Gosselin, de la Sûreté municipale de Beauport, parce que celui-ci a, de façon injustifiée et à deux reprises, dégainé son revolver, en deux temps différents, lors de l'interception d'un citoyen sur un stationnement d'un centre commercial du quartier Villeneuve, le 20 décembre 1985.

par Isabelle JINCHEREAU

Dans leur rapport d'enquête rendu public hier, le juge Claude Pinnard et le commissaire Réjean Breault, de la CPQ, recommandent également au directeur de la police de Beauport, M. Emile Turgeon, d'obliger le constable Gosselin à se soumettre à des tests d'évaluation appropriés et, le cas échéant, de le forcer à suivre des cours de rattrapage à l'Institut de police du Québec.

L'agent Gosselin a déjà été sus-

pendu à trois reprises par les autorités municipales. En décembre 1979, à la suite d'une recommandation de la CPQ, il écopait d'une suspension sans solde de trois mois pour usage de force excessive lors d'une arrestation.

En outre, le patrouilleur a été suspendu à deux autres reprises par le conseil, pour des périodes de 13 jours en décembre 1983, puis en avril 1984, encore une fois pour utilisation de force excessive au cours d'une arrestation.

Troisième fois

Cette fois, l'enquête tenue au bureau de la Commission les 16 et 17 octobre dernier, a démontré qu'en décembre 1985, vers 20h, une querelle entre un automobiliste de 39 ans, Jocelyn Giroux, jadis un bon bagarreur du quartier Sainte-Thérèse, et l'agent Michel Gosselin, un ancien champion canadien d'haltérophilie, s'était terminée par une bousculade qui aurait pu avoir des conséquences tragiques.

Par ailleurs, les commissaires croient que l'agent Gosselin a fait preuve d'un grand manque de jugement. "Entre dégainé son revolver et s'en servir, il n'y a qu'un pas à franchir. La réaction aussi intempestive qu'impulsive de M. Giroux, lorsqu'il a donné une "claque" sur le revolver, aurait pu amener des conséquences tragiques", écrivent-ils.

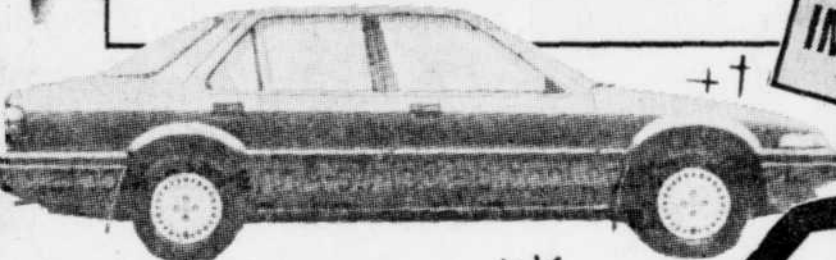
Enfin, les membres de la Commission concluent avec le commentaire suivant:

"Le policier - qui exerce une profession difficile nous en convenons - doit conserver la maîtrise de ses émotions en tout temps. Il doit être en mesure d'exercer son jugement de manière à éviter les situations sans issue et les décisions irréfléchies. Si la période de réflexion qui sera sienne par suite de la mesure disciplinaire que nous recommandons, ne l'amène pas à s'amender, peut-être alors serait-ce le temps pour lui de réorienter sa carrière".



Les trois premiers versements faits par Lallier* capital et intérêt

LIVRAISON IMMÉDIATE



Lallier

Plus près de vous... à proximité du centre-ville.

CHARLESBOURG 4650, 3e Avenue ouest 627-1010

QUEBEC 2000, boul. Charest 687-2525

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 1986.

* Acceptation plan budgétaire maison 60 mois

"HONDA LA BONNE AFFAIRE"

Plus près de vous... à proximité du centre-ville.

H·A·R·M·O·N·I·E

scintillante

de pierres précieuses



Pendentif \$375
(Chaîne en or 10 carats comprise avec le pendentif)



Boucles d'oreilles \$350



Bague \$395

doucet

Place Laurier - Place Ste-Foy - Galeries de la Capitale - Place Fleur de Lys

ou juste assez.



Pour l'après-ski en soirée, Stoneham se présente sous un tout autre éclairage. Bar, restaurant, fine cuisine, musique et ambiance chaleureuse: vous trouverez à Stoneham tout ce qu'il faut pour éclairer vos longues soirées d'hiver.

Ski Stoneham

**VOUS AVEZ TROP BU
ET N'ÊTES PAS EN ÉTAT DE CONDUIRE?**



APPELEZ Opération Nez rouge



**DES BÉNÉVOLES VOUS RAMÈNERONT GRATUITEMENT
CHEZ VOUS, EN TOUTE SÉCURITÉ, DANS VOTRE VOITURE.**

Québec
jusqu'au 31 décembre
688-8080

Rouge et Or Natation de l'Université Laval,
Service de police de Québec, CHRC

C'est à Québec, en 1984, que l'Opération Nez rouge a vu le jour. En 1986, dix-neuf opérations se déroulent au Québec. La Régie de l'assurance automobile du Québec et le Groupe Desjardins, Assurances générales remercient les partenaires et les bénévoles qui collaborent à ces opérations.

Baie Saint-Paul
jusqu'au 23 décembre
457-3333

Club de ski du Mont Grand-Fonds, Sûreté du Québec, CIHO-MF, Plein-Jour sur Charlevoix

Chandler
jusqu'au 21 décembre
689-4014

Sécurité routière Grand Pabos, Sûreté du Québec, CHNC

Chicoutimi
jusqu'au 31 décembre
696-1011

Les affaires étudiantes du CEGEP de Jonquière, Service de police de Chicoutimi, CKRS

Drummondville
jusqu'au 23 décembre
478-7044

Drummondville Olympique, Service de police de Drummondville, Sûreté du Québec, CHRQ

Forestville
19 et 20 décembre
587-2976

Chevaliers de Colomb conseil 3117, Sûreté du Québec, TVCF, Plein-Jour sur le Saguenay

Hull
18, 19 et 20 décembre
771-2886

Club Optimiste, Service de police de Hull, Aylmer, Gatineau, CKCH

Jonquière
jusqu'au 31 décembre
695-1011

Les affaires étudiantes du CEGEP de Jonquière, Service de police de Jonquière, CKRS

La Malbaie
jusqu'au 23 décembre
457-3333

Club de ski du Mont Grand-Fonds, Sûreté du Québec, CIHO-MF, Plein-Jour sur Charlevoix

Laval
jusqu'au 31 décembre
662-4444

Club de natation de Laval, Service de police de Laval, CKLM

Longueuil
jusqu'au 24 décembre
651-4720

Club de natation de Longueuil, Service de police de Longueuil, CKMF-MF

Rimouski
jusqu'au 21 décembre
723-2323

Club de natation Les Dauphins de Rimouski, Service de police de Rimouski, CFLP

Sainte-Anne-des-Monts
19 et 20 décembre
763-2211

Club Lions de Sainte-Anne-des-Monts, Sûreté du Québec, CJMC

Sainte-Marie de Beauce
jusqu'au 23 décembre
387-1986

Mesures d'urgences municipales, Service de police de Sainte-Marie, CJVL

Saint-Georges de Beauce
jusqu'au 31 décembre
288-1460

Fondation des Dragons Inc., Service de police de Saint-Georges, CKRB

Sherbrooke
jusqu'au 23 décembre
821-4646

Fondation Athlétas, Sûreté du Québec, Services de police de Sherbrooke, Rock-Forest, Métro-Police et Bromptonville, CHLT

Thetford-Mines
jusqu'au 23 décembre
338-1124

École de conduite Bonneville et Gagnon, Service de police de Thetford-Mines, CKLD

Trois-Rivières
jusqu'au 23 décembre
373-0111

La Corporation du Sport Universitaire et Amateur du Trois-Rivières Métro, Services de police de Trois-Rivières, Trois-Rivières Ouest et Cap-de-la-Madeleine, CHLN, CFKM-TV

Victoriaville
jusqu'au 24 décembre
758-6011

École de conduite OTO, Service de police de Victoriaville, CFDA, L'Union

UNE COLLABORATION



Régie de
l'assurance automobile
du Québec



LE GROUPE DESJARDINS
ASSURANCES GÉNÉRALES

En raison de l'inexistence d'une entente avec Saint-Émile Une annonce de projet immobilier tourne court

Les deux Pères Noël n'étaient déjà pas à leur place en pleine conférence de presse; alors quand le promoteur immobilier, Gilles Côté, a annoncé devant le maire Renaud Auclair un projet de \$40 millions à Saint-Émile, dont le maire de Saint-Émile ignorait presque tout, les choses ont carrément déraillé.

par Pierre ASSELIN

M. Côté avait convoqué les journalistes, des maires -et même Michel Jasmin, qui se demandait à voix haute en sortant ce qu'il faisait là- pour annoncer un projet de développement immobilier qu'il évaluait à quelque \$40 millions.

La pochette de presse ne contenait qu'un communiqué de 10 pages vantant les mérites et les qualités de Gilles Côté et de son entreprise, les Immeubles Royal, rédigé par M. Côté lui-même. La conférence débute avec une distribution de messages de Noël par deux Pères Noël, un rouge et un bleu...

Finalement, Gilles Côté devait annoncer son projet: la construction de 700 à 1,000 unités de logements, selon une formule qu'il prétend nouvelle et différente des condominiums, sur 4,500,000 pieds carrés de terrains situés à Saint-Émile. C'est le maire qui avait l'air surpris.

"Il n'y a absolument rien de signé avec la municipalité, déclarait celui-ci. C'est un projet intéressant, nous sommes intéressés à en parler, mais il n'y a eu qu'une seule rencontre de 45 minutes en septembre jusqu'à maintenant, et il n'y a rien de négocié ni rien de signé. Ce sont les investisseurs qui devraient payer la totalité des services et nous n'avons aucune idée des ga-

ranties qu'ils peuvent nous donner."

Il n'en fallait pas tant pour mettre un terme à l'euphorie du promoteur. M. Côté fut obligé de ravalier ses annonces et son projet en promettant, avec un sourire forcé, qu'il reconvoquerait les journalistes après les Fêtes, sur son honneur, pour leur annoncer encore une fois le même projet.



Le promoteur Gilles Côté (ci-dessus), des Immeubles Royal, a dû ravalier son annonce de projet de \$40 millions à Saint-Émile lorsque le maire a déclaré qu'aucune entente n'avait encore été signée avec la municipalité.

L'inscription

CEGEP F.-X.-GARNEAU

Éducation des Adultes

Cours du soir

A l'intention des ADULTES, le cégep F.-X.-Garneau offre à l'hiver 1987 une programmation variée de cours dans différentes disciplines de:

- Formation générale
- Cours de pré-requis universitaires
- Formation professionnelle
- Cours de perfectionnement

tels que: cours d'anglais, d'administration, de secrétariat, d'informatique, etc.

Tout un choix,

Qui va de soi!

DATES D'INSCRIPTION:
12 JANVIER DE 9h30 à 21h00
13 ET 14 JANVIER DE 17h30 à 21h00

LIEU: Cégep F.-X.-Garneau,
1660 boul. de l'Entente, Québec G1T 2S5

INFORMATION: On peut se procurer la programmation et la description des cours à l'entrée principale du cégep F.-X.-Garneau

POUR D'AUTRES INFORMATIONS: 688-8310
poste 235

Un Noël pas comme les autres...

LE PLUS GRAND DÉTAILLANT D'ARBRES DE NOËL DE LA RÉGION

ACHETEZ MAINTENANT ET PROFITEZ DU MEILLEUR CHOIX

SAPIN NATUREL
(sauvageon)

9⁹⁵

au choix, toutes grandeurs jusqu'à 10 pieds

SAPIN CULTIVÉ

19⁹⁵

au choix, toutes grandeurs

Aussi offerts: couronnes de sapin, bouleaux, pins, branches de sapin, gros sauvageons (+ 10 pi.)

AJOUTEZ DE LA COULEUR À VOTRE DÉCOR POUR LE TEMPS DES FÊTES. NOUS VOUS PROPOSONS DES

POINSETTIAS

PRODUITS DANS NOS SERRES

à partir de

9⁹⁵

...ainsi que des cyclamens et un vaste choix de plantes vertes et fleuries.

Procurez-vous le plus naturel des SAPINS ARTIFICIELS

au centre jardin HAMEL

Garantie de 10 ans. Montage automatique (genre parapluie). Hypoallergène, ininflammable, facile à ranger.

Venez le voir dans un décor des plus féeriques

Vaste choix jamais égalé.

CLINIQUE D'INFORMATION SUR LA CONFECTION DE CENTRES DE TABLE

Des démonstrations auront lieu le samedi 13 décembre, à 13 et 15 heures, à la succursale de L'Ancienne-Lorette seulement.

Notre designer professionnel, Pierre Méthot, A.I.F.D., sera sur place pour vous prodiguer ses judicieux conseils.

Tout cela pour des gens pas comme les autres!

ÉGALEMENT PLUSIEURS AUTRES SUPER-SPÉCIAUX EN MAGASIN

cent e jardin HAMEL

STE-FOY
Halles de Ste-Foy, 656-6542

ANCIENNE-LORETTE
4029, boul. Hamel, 872-9705
Boutique Fleuriste, 872-9719

BEAUPORT
1350, boul. des Chutes, 664-0945

OUVERT TOUS LES SOIRS
sauf samedi soir et dimanche soir

J O Y E U X

SHOPPING!

C'est le temps des Fêtes à Place Belle Cour, l'endroit vraiment pas comme les autres pour magasiner à Québec.

Vous pouvez y trouver le cadeau original, le vêtement à la mode, le petit plaisir que vous cherchez depuis longtemps.

Venez faire le tour des boutiques de Place Belle Cour dont certaines uniques à Québec.

América	Creart-Arteq	Le Château	Marie-Fleur	Guy Rouleau
Art Mobile	Dans un Jardin	La Coifferie	Miniclaire	Rue
Bizou	Délices aux Fruits	Internationale	Myriam Taybak	Sport Sélect
Café-terrasse	Electra	Le Grenier d'Émilie	Oke-Bec	Tabac Julien
Place Belle Cour	Karma International	Le Naturiste	Old River	Tiburce
Comme ça	La Huche à Pain	Les Studios Gosselin	Royaume de la	Vingt-Ans
Couleurs	Le Bateau Blanc	Maison Cornemuse	Bande Dessinée	

PLACE

BELLE

COUR

Salon de coiffure la Baie

Majirel de L'ORÉAL
... La perfection en coloration!

25% DE RABAIS
14,50\$

Ord. 22\$

Majirel... une nouvelle teinture en crème qui adhère mieux aux cheveux que la teinture liquide.
Majirel... pour une coloration plus uniforme et mieux adaptée aux cheveux gris.
Majirel... pour des cheveux éclatants.
Majirel... une innovation en coloration à essayer à nos salons de coiffure La Baie

L'offre se termine le 20 décembre 1986.
Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre à prix spécial et n'est pas valable dans nos salons PRIX fixe.

Prenez rendez-vous:
Place Laurier, 627-5959
Galerias de la Capitale, 627-5922

la Baie

Etude sur la situation des garderies en 85

Les services de garde de plus en plus en demande

♦ Les services de garde au Québec sont de plus en plus en demande. Les listes d'attente s'allongent. C'est ce que révèle une étude descriptive de la situation des garderies en 1985, effectuée par l'Office des services de garde à l'enfance.

par Damien GAGNON

Cette étude intitulée "À propos des garderies" et rendue publique mercredi par l'Office, fournit une foule de renseignements sur le personnel des garderies, les conditions de travail, le taux de fréquentation et les critères de sélection.

On constate que les listes d'attente font de plus en plus leur apparition. Trois garderies sur quatre avaient une telle liste en 1985, comparativement à deux garderies sur quatre en 1981.

Les garderies ont un taux d'occupation très proche de leur capacité d'accueil, soit près de 92 pour 100. Cela représente une performance remarquable souligne la présidente de l'Office, Mme Stella Guy.

Par ailleurs, l'utilisation de critères de sélection pour le choix des enfants s'avère une pratique de moins en moins courante. L'augmentation des tarifs dans les garderies a été moindre que l'évolution de l'indice canadien des prix pour l'ensemble des services durant la période 1981-1985.

Cependant, les garderies à but non lucratif continuent d'imposer des tarifs plus élevés que les garderies sans but lucratif. Dans le premier cas, le coût moyen d'une journée de garde avec repas est de \$13,46, comparativement à \$12,59 dans le second.

Des femmes à 93 pour 100

Le personnel de garde est toujours fortement composé de femmes. L'âge moyen était de près de 29 ans et plus de 71 pour 100 des éducatrices avaient 30 ans et moins. Plus de 63 pour 100 détenaient le diplôme adéquat ou l'expérience requise.

En 1985, sept travailleuses en garderie sur dix occupent un emploi stable. Leur salaire horaire varie de \$5,99 à \$7,94, pour une moyenne de \$7,21.

Par contre, dans les garderies à but lucratif, on constate un roulement de personnel plus élevé qu'ailleurs, autant pour les employés à plein temps qu'à temps partiel.

Quant au personnel de direction, il s'agit de femmes, âgées entre 25 et 30 ans, formées dans le domaine de la petite enfance et cumulant souvent des fonctions de gestion et d'éducation des enfants.

Si d'un côté, le personnel de garde est mieux formé, que les emplois à temps plein font de plus en plus leur apparition, que le taux d'occupation dépasse les 90 pour 100, de l'autre, la majorité des garderies sont locataires de leur édifice.

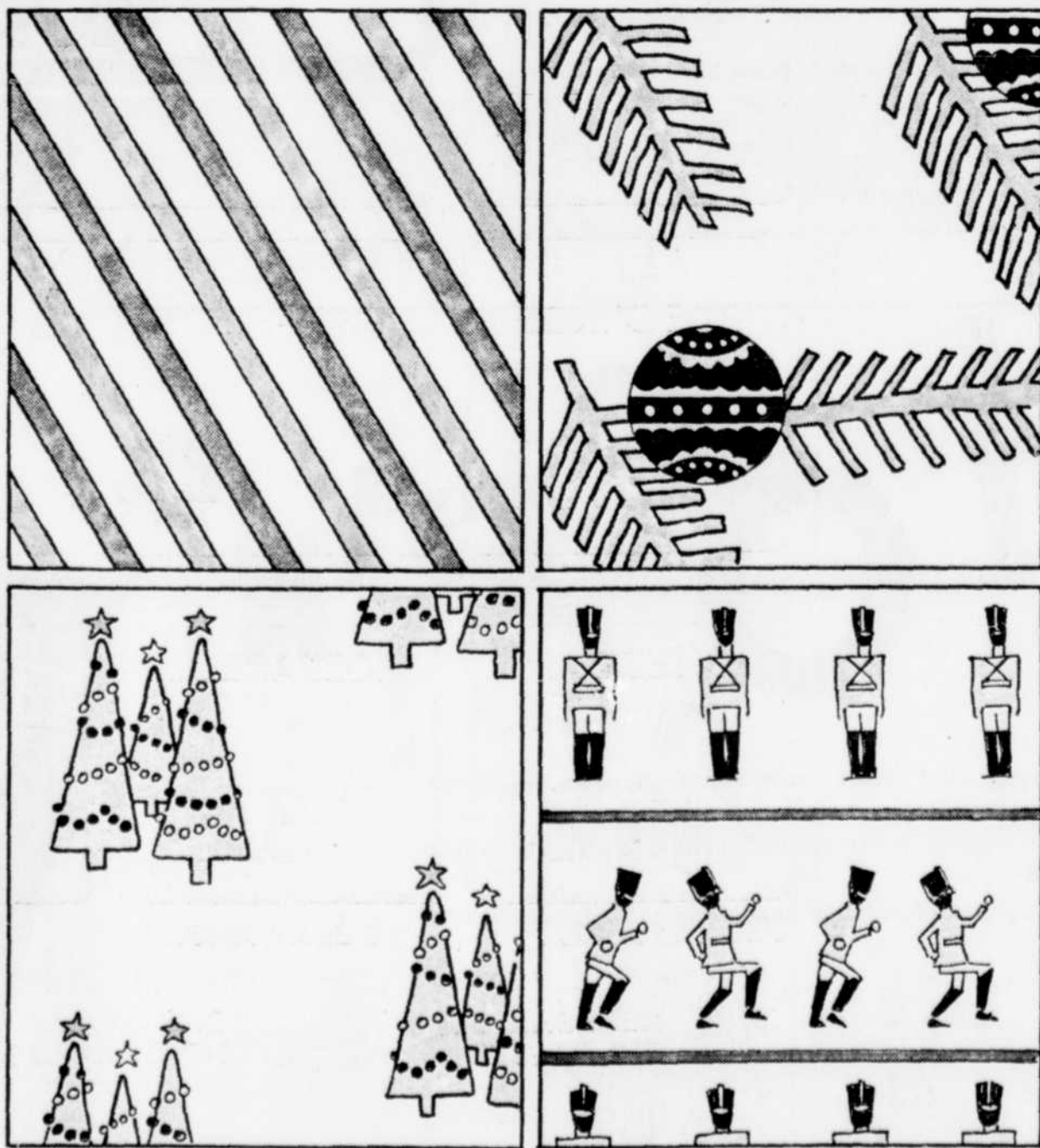
Près de sept garderies sur dix sont locataires et les conditions de leur bail rendent leur situation précaire. Elles sont souvent obligées de se relocaliser.

Selon Mme Guy, la situation montre que la consolidation s'impose pour les services de garde et que les listes d'attente commandent un développement continu.

UNE OFFRE EMBALLANTE

Avec un plein d'essence de 25 litres minimum, Texaco vous offre **gratuitement** un paquet de papier d'emballage de Noël. Quatre beaux motifs au choix et joyeux Noël!

Pour en avoir plus, fiez-vous à l'étoile Texaco!



Paralysie cérébrale: Laval reçoit \$25,000 pour la recherche

♦ L'université Laval a reçu récemment un chèque de \$25,000 pour le financement de la recherche sur la paralysie cérébrale.

Ce montant constitue le dernier versement d'une somme de \$200,000 que l'Association de paralysie cérébrale du Québec Inc. s'était engagée à souscrire, au Fonds de recherche en paralysie cérébrale, J.-Raymond Pélipin.

Organisme sans but lucratif, l'Association de paralysie cérébrale du Québec couvre tout le territoire québécois grâce à l'existence de neuf chapitres qui représentent autant de régions du Québec.



CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.

Dr Claude Boulanger, M.D., C.S.P.Q.
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr C. Duquette, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr Lise Garand, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-L. Lavalée, M.D., C.S.P.Q.

OPHTALMOLOGISTES Maladies des yeux, examen de la vue, orthoptique

VERRES de CONTACT (Lentilles spéciales)

(EDIFICE BELCOURT, BUREAU 210),
2590, BOUL. LAURIER, STE-FOY
SAINTE-FOY
653-6655

LISTE DES GAGNANTS DES CONCOURS



À QUÉBEC

25 mini-portefeuilles d'actions pour les enfants (100\$ chacun)
Louis Gagnon, Neuchâtel, André Turcotte, Charlesbourg, Lyse Côté, Charlesbourg, Jean-Pierre Forest, Cap-Rouge, Denis Lacasse, St-Apollinaire, Jean Simard, Silery, Gilles Gilbert, Courcellette, Richard Paradis, Bouchette, Pierre Cloutier, St-Augustin-de-Desmaures, Marc Sasseville, Beauport, Jean Croteau, Québec, Franklin McInnes, Cap-Rouge, Colette Martel Paradis, Charlesbourg, Marie Belley, St-Michel-de-Bellechasse, Jocelyn Langlois, Donnacona, Raynald Noël, Ste-Foy, Gilbert Belzile, Silery, Eugène Raymond, Ste-Foy, Raynald Grenier, Québec, Édouard Lacroix, Silery, Claudette Claveau, Québec, Bruno Gaudreau, Cap-St-Ignace, Gilles Lapierre, Ste-Justine-de-Bellechasse, Françoise Morin, St-David, Vinciane T. Brassard, St-Hilarion.

5 000\$ d'action à gagner (1 000\$ chacun)

Johanne Brouillette, St-Narcisse, Marie-Claire Martineau, Québec, Jean-Guy Lacasse, Black Lake, Martin Larochelle, Ste-Foy, Jean-Pierre Forest, Cap-Rouge.

Planifiez votre retraite (1 000\$)

Nadia Tangorra, Québec.

50 000\$ à gagner de RE/MAX (semi-finaliste)

Daniel Deschênes, Québec.

Les handicapés pourraient aller en cour pour forcer la main à Bourassa

Le Regroupement des organismes provinciaux de personnes handicapées du Québec envisage de recourir aux tribunaux pour forcer le gouvernement Bourassa à répondre aux demandes d'aide matérielle des personnes handicapées.

par Damien GAGNON

Il n'est pas question pour nous de céder, a affirmé, mercredi, le président de l'organisme, M. Gérard Gagnon. Il va falloir, dit-il, que le gouvernement Bourassa comprenne qu'il faut qu'il agisse.

Cette conférence de presse faisait suite à la rencontre, qualifiée d'infructueuse, que les représentants du regroupement ont eue, mardi, avec le premier ministre Robert Bourassa. Participaient également à la rencontre la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, et le président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil.

Dans un premier temps, le regroupement demande aux quelque 4,000 personnes handicapées en attente d'une aide matérielle de l'Office des personnes handicapées du

Québec (OPHQ), d'adresser copie de leur demande au premier ministre Bourassa ainsi qu'aux ministres Lavoie-Roux et Gobeil.

On espère ainsi sensibiliser les élus à l'urgence de la situation et les amener à consentir de nouveaux fonds à l'OPHQ pour lui permettre de répondre aux demandes des personnes handicapées. Présentement, quelque 4,000 personnes sont en attente et la liste pourrait atteindre 6,000 personnes d'ici avril 1987.

Recours aux tribunaux

Quant au recours devant les tribunaux, nous en discutons, a soutenu le directeur général du regroupement, M. Pierre Majeau. Mais, dit-il, il importe d'abord de recourir à tous les moyens pour sensibiliser le gouvernement aux besoins des personnes handicapées.

L'absence ou l'insuffisance des crédits votés par l'Assemblée nationale ne seraient pas des arguments que l'OPHQ pourrait évoquer pour refuser de l'aide matérielle à une personne handicapée, selon une opinion juridique commune du Conseil du trésor et de l'OPHQ, dont le regroupement a pris connaissance.

M. Majeau a aussi précisé que selon une opinion émise par l'Association des centres d'accueil du Québec, la décision du Conseil du trésor de geler le budget d'aide matérielle aux personnes handicapées viole la loi sur les services sociaux et de santé ainsi que la loi assurant l'exercice des droits de la personne handicapée.

Selon l'Association des centres d'accueil, l'article trois de la loi sur les services sociaux et de santé oblige la ministre à rendre accessible à toute personne la gamme complète des services sociaux et de santé, y compris la prévention et la réadaptation, de façon à répondre aux besoins des individus, des familles et des groupes aux plans physique, psychique et social.

Quant à l'article quatre, il précise que toute personne a droit de recevoir des services sociaux et de santé adéquats sur les plans à la fois scientifique, humain et social avec continuité et de façon personnalisée.

L'universalité

Selon M. Gérard Gagnon, le seul élément positif de la rencontre de mardi c'est l'engagement pris par M. Paul Gobeil de ne pas toucher à l'universalité des programmes d'aide matérielle.

Le gouvernement a maintenu sa position. Il n'a pas d'argent pour accorder des fonds additionnels de \$2,5 millions à l'OPHQ pour lui permettre de répondre aux demandes des personnes handicapées.

Les membres du conseil d'administration du regroupement ont affirmé avoir été étonnés de l'attitude de Mme Lavoie-Roux et de MM. Bourassa et Gobeil à l'endroit de l'OPHQ. On accuse l'office d'être responsable de la situation du fait qu'il n'a pas de priorité en regard des demandes d'aide.

Il n'est pas question pour nous de faire le jeu du gouvernement et d'évaluer les demandes en fonction des urgences, a soutenu M. Gagnon. Comment, dit-il, établir des priorités entre des demandes pour du transport adapté, d'appareils auditifs, de services de maintien à domicile, d'adaptation de logement ou encore d'intégration scolaire.

Le regroupement invite toutes les personnes handicapées à conti-



La ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

nuer à acheminer leurs demandes à l'OPHQ même s'il n'a plus d'argent et à envoyer copie de leurs demandes aux bureaux de MM. Bourassa, Gobeil et de Mme Lavoie-Roux.



Pointe de Sainte-Foy

ENCORE QUELQUES ESPACES POUR COMMERCES

- Vêtements pour hommes et femmes
- Encadrements
- Disques
- Son et électronique
- Articles de sport

- Aliments naturels
- Garderie
- Laine, cordonnerie, tailleur
- Centre d'ordinateurs
- Quincaillerie

BUREAUX À LOUER

Professionnels, médecins, etc. 430 à 2 000 pieds carrés. Prix compétitifs. Qualité supérieure. Stationnement gratuit. Tous les services. Aménagés selon vos besoins.

Le Groupe De Bertin

Division courtage immobilier

525-4621

les Merveilles de la

MODE

en solde

jusqu'à

50%

de rabais

sur
manteaux,
jupes, chandails,
robes, chemisiers,
etc.

briassot

• PLACE STE-FOY • PLACE FLEUR DE LYS
• GALERIES CHARLESBOURG • GALERIES CHAGNON
• VIEUX-QUÉBEC: 1060, rue St-Jean

NOUVEAU CONCEPT...

LA NATURE EN VILLE... LE JARDIN MOBILE

- UN CONCEPT D'ÉTALAGE UNIQUE
- UNE VARIÉTÉ COMPLÈTE
- UNE PROPRETÉ IMPECCABLE
- UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE
- DE TRÈS BONS PRIX
- UN SERVICE RAPIDE

• FRUITS • LÉGUMES • CHARCUTERIE • FROMAGE • PAIN FRAIS • PÂTISSERIE • PIZZA • SOUS-MARINS • CAFÉ FRAIS • ÉPICES • PRODUITS LAITIERS

CHAMPIGNONS blancs, frais Ontario .97 la chopine	CAROTTES DU QUÉBEC 1.37 cello de 5 lb	PAMPLEMOUSSES BLANCS INDIAN RIVER E.U., gr 48 .23 chacun	CHOU VERT Québec .23 livre
PIMENT VERT E.U. gros .87 livre	BROCOLI E.U. gr 14 .87 chacun	CONCOMBRE Mexique gr 72 .27 chacun	ÉPINARDS E.U. .87 le cello
CANTALOUPE Gr. 23, E.-U. .77 chacun	CLÉMENTINES DU MAROC .87 gr. 144 ou 175 livre	FONDUE PARMESAN La Quicherie 4 portions 1.87	CAFÉ FRAIS Variétés diverses 5.77 livre
BLÉ D'INDE de Floride .97 5/	CHOU-FLEUR Des E.-U. Gros 12 1.27 chacun	FROMAGE EN GRAINS de Beauce 3.27 livre	BRIE FRANÇAIS Fromage importé 6.27 livre
CHEDDAR Fromage Princesse ou Beauce 3.27 livre	MOZZARELLA Fromage Princesse 3.27 livre	DEJÀ 11 ANS... LE JARDIN MOBILE NEUFCHÂTEL 552, BASTIEN 	DEJÀ 4 ANS... LE JARDIN MOBILE ORSAINVILLE 1047, DU JARDIN

MAINTENANT LE JARDIN MOBILE

SAINT-FOY

3440, DE LA PÉRADE
à l'arrière de Place Navies

Ces spéciaux sont en vigueur dans tous nos magasins jusqu'au mardi 16 décembre ou jusqu'à épuisement des stocks

À l'examen de l'Ordre des comptables agréés

Une étudiante de Laval rafle la 1re place au Québec et la 2e au pays

Une étudiante en sciences de l'administration de l'université Laval, Mme Guylaine Bellavance, a rafle la première place au Québec et la seconde au Canada, à l'examen final uniforme de l'Ordre des comptables agréés. Mme Bellavance travaille présentement pour la firme de comptables agréés Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau et associés, à Québec.

par Jean-Claude RIVARD

La faculté des Sciences de l'administration de l'université Laval

s'enorgueillit également des succès remportés par M. Remo Santarossa qui s'est classé quatrième au Québec, septième au Canada.

Un total de 3,612 candidats ont réussi, cette année, l'examen des comptables agréés. De ce nombre 667 sont Québécois.

Si elles rendent nerveux les milieux torontois, les performances des étudiants québécois honorent, par ailleurs, nos universités alors que, sur les 20 premiers noms du palmarès, se trouvent ceux de cinq

Québécois et de quatre Québécoises: Guylaine Bellavance, de Laval, première au Québec, deuxième au Canada; Hélène Paradis, de l'Université de Sherbrooke, deuxième au Québec, troisième au Canada; Lucie Brasseur, des Hautes Études commerciales, troisième au Québec, sixième au Canada; Remo Santarossa, de Laval, quatrième au Québec, septième au Canada; André Labelle, de l'UQAH, cinquième au Québec, dixième au Canada; Mark Janiszewski, de McGill, sixième au Québec, onzième au Canada; Alain Florent Fortier, des HEC, septième au Qué-

bec, treizième au Canada; Julie Bissonette, de l'UQAM, huitième au Québec, treizième au Canada; Pierre Vallerand, des HEC, neuvième au Québec, 20e au Canada.

La moyenne canadienne (54,4 pour 100) des réussites à ces examens est légèrement supérieure à la moyenne québécoise (49,2 pour 100). Les diplômés de l'Université du Québec à Hull (UQAH) ont cependant obtenu le plus haut taux de réussite: 96,5 pour 100 (28 étudiants).



Mme Guylaine BELLAVANCE

Bidules et machins trucs

Ensemble 3 morceaux: 1 pichet 2 verres
Promotion **25.95 \$**

Mélangeur, à coup sûr la réussite!
19.95 \$

zip
INTERNATIONAL

Ouvert 7 jours seulement au:
Angle Carré Parent / Rue Saint-Paul
(418) 692 16 82

Angle Boul. Hamel / Henri IV
(418) 871 22 21

NOUVEAU CONCEPT D'HABITATION À LÉVIS

POUR PERSONNES: • PRÉRETRAITÉES • RETRAITÉES • AUTONOMES



LOCATION IMMÉDIATE À LÉVIS
STUDIO, 1 1/2, 2 1/2 et 3 1/2

SOINS

Médecins 24 heures par jour 7 jours/semaine
Supervision médicale continue
Soins infirmiers
Podiatre
Dietétiste
Ergothérapeute
Assistance dans les activités quotidiennes
Travailleur social
Technicien en loisirs
Conseillers
Conférenciers
Cloche d'appel dans chaque unité

SERVICES

Salle à manger
Entretien ménager
Bain tourbillon-Sauna
Buanderie à chaque étage
Activités sociales
Pastorale
Menuiserie-Bricolage
Artisanat
Salle de conditionnement physique
Salle de billard
Salon de coiffure
Esthétique
Salle de projection
Jeux extérieurs
Service bancaire
Dépanneur

ÉDIFICES

Voisin de l'Hôpital Hôtel-Dieu de Lévis
Six étages à l'épreuve du feu
Béton et acier
Ascenseur
Très bonne insonorisation
Stationnement extérieur avec prise électrique
Jardins communautaires
Cour intérieure fleurie
Balcon avec verrière à l'étage, boudoir et galerie
Appartements
Studios avec cuisinette
Chambres de convalescence
Toutes les unités sont dotées d'une salle de bains complète avec bain tourbillon



TELEPHONEZ DES MAINTENANT
LÉVIS
Rue Wolfe
(418) 833-7510
voisin de l'Hôtel-Dieu de Lévis

OUVERTURE:
JUILLET 1987
Pour location: bureau ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h; samedi et dimanche, de 13h à 17h

SAINTÉ-FOY
825 Arthur-Rousseau
(418) 651-4807
près du Centre de cardiologie de l'Hôpital Laval et face au centre commercial Plaza Laval

Nos services sont en opération depuis le 9 juillet 1986.
Aussi, un service de chambre de convalescence.

TROIS-RIVIÈRES
1350, rue Ambuchon
(819) 379-1064
voisin du centre commercial des Rivières

Nous avons encore quelques appartements disponibles.
Les services ont débuté le 15 août 1986.

Après Trois-Rivières, Sainte-Foy (Québec) et Lévis (Québec), Laval aura aussi ses "Jardins de Laval", voisins de l'hôpital Cité de la Santé, un nouveau concept de vie exceptionnel pour personnes autonomes, retraitées ou semi-retraitées.

JOYEUX NOËL JOYEUX NOËL JOYEUX NOËL JOYEUX NOËL JOYEUX NOËL

COUROSSE GRATUITE
avec tout achat de 20 \$ ou plus.
Courosse d'appoint des Jolis
Jusqu'à épuisement des stocks

50% DE RABAI SUR LES PAPIERS D'EMBALLAGE
20% DE RABAI SUR LES LUMIÈRES

NOMBREUX SPÉCIAUX EN MAGASINS:

- Arbres de Noël
- Boules
- Lumières
- Couronnes
- Crèches
- Guirlandes
- Chandelles
- Bas de Noël
- Accessoires divers de Noël
- Animaux en peluche
- Papiers d'emballage

• Les arbres **Citadelle** sont ininflammables.

• Installation facile grâce au nouveau **système parapluie**.

• Choix de **100 différents modèles**.

• Choix de couleurs **exceptionnel**.

• Garantie de **10 ans** du manufacturier.

NOËL
CENTRE
CITADELLE

Lundi au samedi
Ouvert jusqu'à 21 h 00

Lundi au mercredi de 9 h 00 à 21 h 00 Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 Samedi de 9 h 00 à 21 h 00 Dimanche de 11 h 00 à 17 h 00

UNE DIVISION DE CENTRE MASSICOTTE

QUÉBEC
687, boul. Pierre-Bertrand, Vanier
687-4270

LÉVIS
50, rte Trans-Canada, Lévis
833-0165

LE MONDE ENCHANTÉ

JEAN COUTU

FINAL NET
Fixatif aérosol 225 ml assorti

Non-aérosol
formule concentrée pour assurer une tenue supérieure

CLAIROL final net

Concentrated
Wangler lasting hold

Concentré donne une tenue supérieure

249*
AU CHOIX

Juste pour vous

RENE GARRAUD
Obtenez **20%** de rabais sur les fragrances et la collection pour le bain **RENE GARRAUD**

Économisez 20% sur les fragrances et la collection pour le bain **RENE GARRAUD**

ALBERTO MOUSSE
Mousses coiffantes assorties.

FORMAT BONI:
150 g + 33%

239*
au choix

FINESSE

Shampooing ou revitalisant. Formules assorties. Format 300 ml

239*
au choix

Assortiment de superbes bonbonnières

1199*
ch.
AU CHOIX

RUBAN TRANSPARENT

Format 12 mm x 25 m

.49*

20¢

ÉCONOMISEZ 20¢ à l'achat d'arachides grillées à sec **PLANTERS**, format 325 g. Salées, non salées ou B.B.O.

L'offre est valide du 7 au 20 décembre 1986 à votre PJC Jean Coutu seulement. Limite 1 coupon par client.

169
PRIX
AVEC COUPON

20¢

Pour remboursement, postez à Nabisco Brand Lier, P.O. Box 300, St-Jean, N.B. E2L 4C3

Effets étincelants!

OUI 50%

sur le prix de détail suggéré de tous les produits d'emballage de marque **TIE-TIE** et **GALAXY**

• **PAPIER D'EMBALLAGE** • **CHOUX**
• **CARTES-CADEAUX** • **RUBANS**

NETTOYEUR POUR TOILETTE
bleu ou vert. 350 ml

.89*

- QUÉBEC**
- Place Fleur de Lys
 - Carrefour Les Saules
 - 2090, boul. Ste-Anne
 - 1445, chemin Ste-Foy
- STE-FOY**
- Place des Quatre-Bourgeois
- LÉVIS**
- Charles-A. Cadieux
 - Place Carnaval
- NEUFCHÂTEL**
- Carrefour Neufchâtel
- CHARLESBOURG**
- 8940, boul. Henri-Bourassa
- BEAUPORT**
- Carrefour Beauport

Cadeaux de Noël à petits prix

PILES ALCAINES DURACELL

A) AAA, format 2
B) AA, format 4
C) C, format 2
D) D, format 2
E) 9 volts, format 1

199*
au choix

FORMAT JUMBO

JUSQU'À **37** PLUS GRAND

PRIX SUPER ESCOMPTE

110 126 12 COULEURS	427\$ Valeur 879\$	15 COULEURS	557\$ Valeur 999\$
110 126 35mm 24 COULEURS	847\$ Valeur 1549\$	35mm 36 COULEURS	1257\$ Valeur 2049\$

FINITION DE QUALITÉ SUR PAPIER **Kodak**

PROCEDE COULEURS C-41 **SERVICE PHOTO**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps. Illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette verte limite dans nos succursales, lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche, sauf Ontario et Nouveau-Brunswick. Pas de vente aux marchands. EN RAISON DE LA LOI 59, LES PRODUITS IDENTIFIÉS PAR ▲ NE SONT PAS DISPONIBLES DANS LES PJC SUIVANTES: BLAINVILLE, ST-HILAIRE, BAIE COMEAU, BEAUPORT, CÔTE VERTU, LÉVIS, NEUFCHÂTEL, 1990 MT-ROYAL EST (MTL), CAP-DE-LA-MADELEINE, ST-LAMBERT, AMOS, RIVIERE-DES-PRAIRIES, DELSON, VILLE LASALLE, VILLE ÉMARD ET ST-HENRI.

*Valide du 14 au 20 décembre 1986. *Limite 3 par client.

Ouvert 7 jours, 7 soirs, tous les week-ends



L'ALCOOL AU VOLANT C'est criminel
CHEZ JEAN COUTU AUSSI ON SE LE DIT

VENTE DU MILLION!

UNE
GRANDE
VENTE

PLUS DE 10 MILLIONS

de meubles, d'appareils électroménagers
et électroniques vous sont offerts

AU MEILLEUR PRIX



**NE PAYEZ QUE LE 12 MAI 87, SANS AUCUNS FRAIS* SUR TOUS NOS
VIDÉOS, MICRO-ONDES, TÉLÉVISEURS ET SYSTÈMES DE SON.**

TOSHIBA



ERX-1610

FOUR À MICRO-ONDES ERX-1610

- 9 niveaux de puissance
- Cuisson calculée par minuterie et Jet Defrost
- Horloge numérique/minuterie 100 min.
- Capacité de 1,0 pied cube
- Offert en couleurs amande, blanc, noir ou noyer

GARANTIE: 50 mois, 100% pièces et main-d'œuvre

40,000\$

DE PRIX À GAGNER

PRIX INSTANTANÉS

- 10 LAVE-VAISSELLE **JENN-AIR** Frigidaire
- 12 PLAQUES **JENN-AIR**
- 20 FOURS MICRO-ONDES **GENERAL ELECTRIC**
- 10 VIDÉOS **ZENITH**
- 10 TÉLÉVISEURS 14" **ZENITH**
- 100 BONS D'ACHATS DE 50,00\$ **Provigo**
- 138 RADIOS BALADEURS **Panasonic**

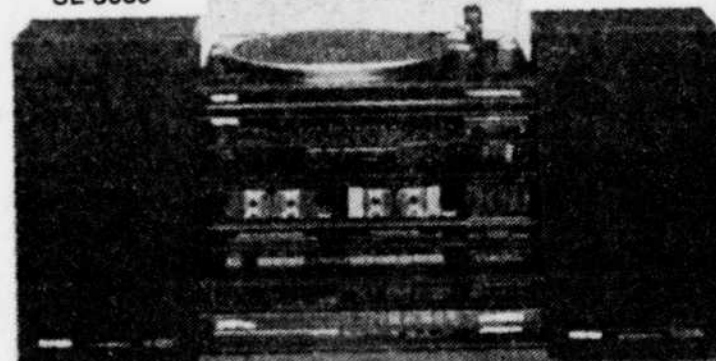
GRAND PRIX:

Un voyage pour
deux personnes
toutes dépenses payées à

HAWAÏ

TOSHIBA

SL-3086



CHAÎNE FM/AM/FM STÉRÉO

à doubles cassettes, avec lecteur de disque compact et égalisateur graphique à 3 gammes • Lecteur de disque compact au laser avec mémorisation directe de 16 pages • Platine à doubles cassettes • Platine tourne-disque semi-automatique à entraînement par courroie • Fonction de lecture continue • Enceintes acoustiques format bibliothèque.

GARANTIE:
30 mois, 100% pièces
et main-d'œuvre,
service à domicile.

548\$

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 21 HEURES

TOSHIBA VHS DX3
VIDÉO-CASSETTE DIGITAL

- ★ Télécommande sans fil à 20 fonctions.
- ★ Possibilité de gel de l'image sur le vidéo et sur l'émission de télévision en cours.
- ★ 2 vitesses de ralenti. Programmable 4 événements, 14 jours.

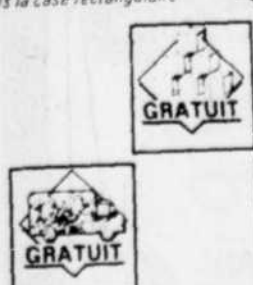
GARANTIE
1 an, 100% pièces
et main-d'œuvre.
Service à domicile.



649⁹⁵\$

CRC

Decouvrez les cinq (5) services gratuits d'Ameublements Tanguay et gagnez le prix instantané inscrit dans la case rectangulaire



VENTE DU MILLION

LOTO-MILLION



**LIVRAISON GRATUITE
PARTOUT DANS LA PROVINCE**

**OUVERT
CE SOIR
JUSQU'À
21
HEURES**



LÉVIS
Place Tanguay
833-4511

BEAUPORT
535, boul. Ste-Anne
667-6282

**CARREFOUR
LES SAULES**
1935, boul. Masson
871-4411

*La vente du million,
une grande vente...*

* Ne payez que la taxe de vente. Sujet à l'approbation du service du crédit.